

RAPPORT BIENNAL

2019 / 2020



PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT 2017-2022

Rapport de l'Équipe de pays
pour la période 2019-2020



NATIONS UNIES
MAROC





SOMMAIRE

Liste des abréviations et acronymes	06
Équipe de pays des Nations Unies	07
Principaux partenaires de développement du SNUD dans le pays	10
Partenaires de mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2022	10
Partenaires techniques et financiers	11
CHAPITRE 1 :	12
Contexte national et régional et synthèse des résultats du Cadre de coopération	12
1.1. Contexte national et régional	12
1.2. Vue d'ensemble des résultats du Cadre de coopération	12
CHAPITRE 2 :	14
Appui du système des Nations Unies aux priorités de développement de l'UNDAF 2017-2022	14
2.0 Appui du Système des Nations Unies à la réponse nationale à la pandémie de COVID-19 : Adaptation et réactivité	14
2.1. Priorité stratégique 1 : gouvernance démocratique et régionalisation avancée	20
2.2. Priorité stratégique 2 : développement inclusif et durable	22
2.3. Priorité stratégique 3 : santé	24
2.4. Priorité stratégique 4 : éducation	26
2.5. Priorité stratégique 5 : inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités	31
2.6. Priorité stratégique 6 : développement rural inclusif, intégré et durable	34
2.7. Ne laisser personne pour compte	36
CHAPITRE 3 :	38
Équipe pays des Nations Unies au Maroc : Renforcement de l'action conjointe, cohérente et efficace	38
3.1. Soutien au partenariat et financement de l'Agenda 2030 : Adoption d'une feuille de route pour un cadre de financement intégré des ODD	38
3.2. Coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre de l'UNDAF 2017-2022 : un partenariat stratégique des Nations Unies et du Maroc pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030	38
3.3. Unité d'action du SNUD pour de meilleurs résultats : cohérence et efficacité	40
3.4. Évaluation et leçons apprises	43
3.5. Aperçu financier et mobilisation de ressources	44
CHAPITRE 4 :	46
Priorités de l'Équipe de pays des Nations Unies pour l'année 2021	46
Annexe 1 :	47
Analyses de l'impact sanitaire et socio-économique de la COVID-19	47



Avant-propos

Au nom de toute l'Équipe Pays des Nations Unies au Maroc, c'est un réel plaisir pour moi de vous présenter le rapport de résultats 2019-2020, soit les troisième et quatrième années de mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (2017-2022), au Maroc.

L'exercice biennal 2019-2020 correspond à une période unique, durant laquelle le monde entier a été frappé de plein fouet par la pire crise sanitaire et économique jamais connue. De nouveaux enjeux et défis se sont imposés, rendant nécessaire une adaptation rapide.

En dépit de ce contexte difficile, le rapport met en relief les progrès que le système des Nations Unies au Maroc, composé de vingt-quatre organismes, fonds et programmes résidents et non-résidents, a pu réaliser au cours des deux dernières années dans l'appui à ses partenaires institutionnels.

Durant cette période, nous avons été fiers d'être les témoins privilégiés de la réponse rapide, efficace et inclusive du Maroc. Nous sommes honorés d'avoir pu y contribuer à divers niveaux, chaque fois en essayant d'apporter de la valeur ajoutée.

Nous nous félicitons ainsi d'avoir réussi à progresser dans les six domaines de résultats prioritaires du Plan-Cadre, tout en adaptant une grande partie de nos interventions destinées aux populations les plus vulnérables, encore plus fragilisées en raison du contexte pandémique.

Nos avancées doivent tout à la mobilisation et à l'engagement de nos partenaires institutionnels et financiers et de nos partenaires du secteur privé, de la société civile et du monde académique, que nous remercions.

La première partie du présent rapport rappelle les faits marquants du contexte national et régional et présente une synthèse des principales réalisations, durant la période 2019-2020, mettant un accent particulier sur les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la réponse socioéconomique à la COVID-19.

Le deuxième chapitre, aborde plus en détail les résultats obtenus en termes de réponse à la pandémie de la COVID 19 puis les résultats atteints pour chaque effet de l'UNDAF 2017-2022. La dernière section de ce chapitre est consacrée à l'action ciblant les populations présentant des risques d'exclusion.

Le troisième chapitre fait successivement le point sur les avancées réalisées en matière de financement de l'Agenda 2030 et de coopération sud-sud et triangulaire. Le Maroc ayant érigé comme axe stratégique de sa politique étrangère la coopération Sud-Sud, celle-ci s'est tout naturellement imposée comme une approche transversale à tous les effets de l'UNDAF 2017-2022. Ainsi, le système des Nations Unies a-t-il contribué à connecter les acteurs de développement marocains aux meilleures pratiques internationales et à mettre les compétences marocaines au service de la vision de prospérité de l'Afrique.

Les sections suivantes de ce chapitre donnent un aperçu de la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies, avec une réflexion sur les bénéfices tirés d'une collaboration et d'une cohérence accrue au sein du système. Les quatrième et cinquième sections présentent respectivement les recommandations préliminaires issues de l'évaluation finale indépendante de l'UNDAF et la synthèse de la situation financière au niveau des six effets.

Enfin, le chapitre 4 offre une vue d'ensemble des priorités retenues pour l'année 2021. Cette dernière, avec l'année 2022, constituent une période de transition, qui nous donnera l'occasion de façonner ensemble le prochain Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Maroc. En parfait alignement avec les priorités nationales, nos aspirations seront, non pas de revenir au statu quo, mais de revoir nos ambitions à la hausse et de nous engager aux côtés du Maroc à reconstruire en mieux un monde plus juste, plus inclusif et plus durable.

Sylvia Lopez-Ekra

Coordonnatrice Résidente des Nations Unies au Maroc

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

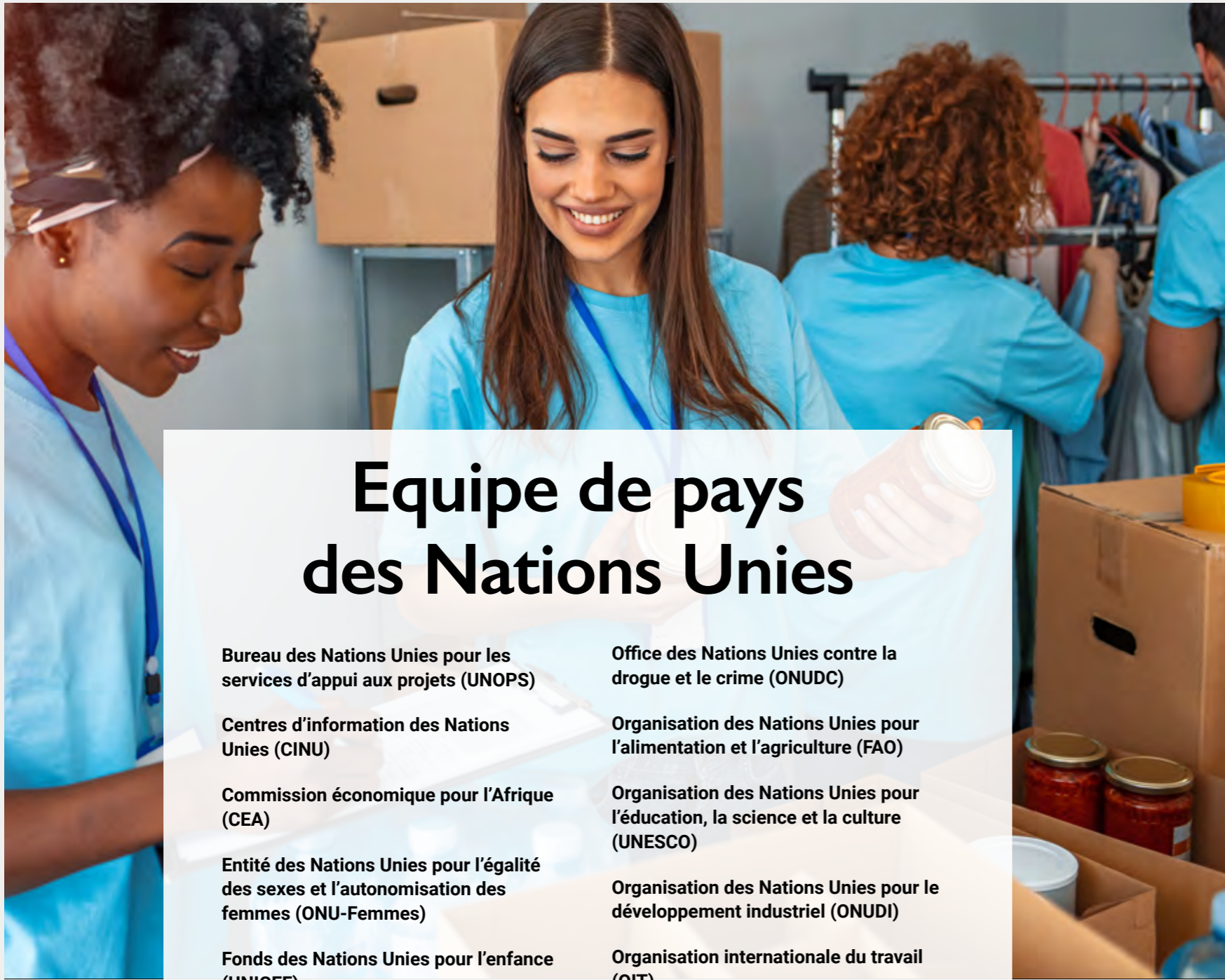
4C Maroc	Centre de compétences changement climatique du Maroc
AGR	Activité génératrice de revenus
AMEE	Agence marocaine pour l'efficacité énergétique
APA	Accès et partage des avantages
AREF	Académie régionale d'éducation et de formation
ARV	Antirétroviral
BCR	Bureau de la Coordinatrice résidente
BHNS	Bus à haut niveau de service
BOS	Stratégie relative aux activités d'appui
CCBC	Commission Climat du Bassin du Congo
CCM	Comité de coordination Maroc pour le sida et la tuberculose
CDN	Contribution nationale déterminée
CE-BSG	Centre d'excellence de la budgétisation sensible au genre
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CIU	Code d'identification unique
CNCC	Commission nationale des changements climatiques
CONEVAL	Conseil national d'évaluation des politiques publiques au Mexique
COP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COVID	Maladie à coronavirus
CRES	Centre de recherches et d'études sociales (Tunisie)
DGAPR	Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion
DGCT	Direction régionale des collectivités territoriales
DH	Droits humains
DHIS2	District Health Information Software 2
ECM	Éducation à la citoyenneté mondiale
ENSP	École nationale de santé publique
eTME	Élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GAP	Plan d'action mondial
GAR	Gestion axée sur les résultats
GES	Gaz à effet de serre
HCP	Haut-Commissariat au plan
HEPP	Programme conjoint pour l'harmonisation et l'évaluation des politiques publiques
HSH	Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes
IEECAG	Instances de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre

INDH	Initiative nationale de développement humain
INFF	Cadre national de financement intégré
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IST	Infections sexuellement transmissibles
LCVEF	Loi contre la violence à l'égard des femmes
MBA	Master of Business Administration
MNT	Maladies non transmissibles
MPTF	Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement des Nations Unies
NEET	Ni étudiant, ni employé, ni stagiaire ou déscolarisé et sans emploi ni formation (Not in Education, Employment or Training)
ODD	Objectif de développement durable
ONCA	Office national du conseil agricole
ONDH	Observatoire national du développement humain
PME	Petites et moyennes entreprises
PNA	Plan national d'adaptation
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPIPS	Politique publique intégrée de la protection sociale
PPP	Partenariat public-privé
PreP	Prophylaxie pré-exposition au VIH
PSH	Personne en situation de handicap
PV	Photovoltaïque
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RT-PCR	Transcriptase inverse-réaction en chaîne par polymérase
S&E	Suivi et évaluation
SdTP	Santé dans toutes les politiques
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIT	Système d'information territoriale
SNIA	Stratégie nationale de l'immigration et de l'asile
SNI-GES	Système national d'Inventaire des gaz à effet de serre
SNUD	Système des Nations Unies pour le développement au Maroc
SSP	Santé sexuelle et procréative
TPME	Très petites, petites et moyennes entreprises
UDI	Usager de drogues injectables
UEMOA	Union monétaire ouest-africaine
UNCT	Équipe de pays des Nations Unies
UNSDCF	Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES

Logos of UN agencies and organizations:

- FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- UNICEF
- UNODC: United Nations Office on Drugs and Crime
- UNOPS
- UNFPA: United Nations Population Fund
- OIM: ONU MIGRATION
- UNHCR: The UN Refugee Agency
- WHO: Organisation mondiale de la Santé
- IAEA: International Atomic Energy Agency
- UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- UN Women
- ONU HABITAT
- FIDA: Investir dans les populations rurales
- ONUDI
- PNUD: Au service des peuples et des nations
- ONUSIDA: PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA
- CEA
- VOLONTAIRES ONU



Equipe de pays des Nations Unies

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Centres d'information des Nations Unies (CINU)

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Organisation internationale du travail (OIT)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Programme alimentaire mondial (PAM)

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



“Nous sommes face à des défis d'une ampleur colossale. Nous pouvons les surmonter, si nous coopérons et faisons preuve de solidarité.”

a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, dans son message commémorant la création de l'ONU



PRINCIPAUX PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT DU SNUD DANS LE PAYS

Partenaires de mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2022

Institutions publiques au niveau national

- Agence pour le développement agricole
- Agence marocaine pour l'efficacité énergétique
- Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme
- Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
- Agence nationale pour le développement de l'arganier
- Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier
- Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud
- Bureau du Procureur général
- Centre d'orientation et de planification de l'éducation
- Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
- Centre national Mohammed VI des handicapés
- Corps de la police
- Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion
- Délégation interministérielle aux droits de l'homme
- Entraide nationale
- Groupe thématique parlementaires pour la parité et l'égalité
- Haut Conseil de l'autorité judiciaire
- Haut-Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification
- Haute Autorité de la communication audiovisuelle
- Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville
- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
- Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la culture et de la communication
- Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
- Ministère de la jeunesse et des sports
- Ministère de la justice
- Présidence du Ministère Public
- Ministère de la santé et de la protection sociale
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
- Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement
- Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance
- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique
- Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger
- Ministère d'État chargé des droits de l'homme
- Ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale
- Ministère du travail et de l'insertion professionnelle
- Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
- Office du développement de la coopération
- Office National de l'électricité et de l'eau potable
- Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
- Parlement
- Rabita Mohammedia des oulémas
- Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'énergie, des mines et du développement durable chargé du développement durable

Institutions publiques aux niveaux régional et local

- Agence de l'Oriental
- Agence du Sud
- Conseil de la ville de Marrakech
- Conseil de la ville de Rabat
- Région de Marrakech-Safi
- Région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma
- Académies Régionales de l'Education et de la Formation (Souss-Massa; Marrakech-Safi; Tanger-Tétouan-Hoceïma; Oriental)

Société civile

- Association Aide et secours
- Association Al-Amal
- Association ANIR
- Association Assadaka

- Association Bayti
- Association Chifae
- Association des femmes chefs d'entreprise du Maroc
- Association Forum marocain des sourds
- Association Hasnouna de soutien aux usagers de drogues
- Association marocaine de solidarité et développement
- Association marocaine d'évaluation
- Association Sud de lutte contre le sida
- Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap
- École nationale d'agriculture de Meknès
- ES- Maroc
- Handicap International
- Institut national de solidarité avec les femmes en détresse
- Organisation panafricaine de lutte contre le sida
- SOS-Villages d'enfants
- Union nationale des associations œuvrant dans le domaine du handicap mental au Maroc
- Union nationale des femmes du Maroc
- Association 100 % Maman
- Association Chabiba pour les personnes à besoins spécifiques et leurs amis
- Association Meilleur avenir pour les enfants
- Association Tadamon
- Association des Enseignants des Sciences et de la Vie et de la Terre
- Association Marocaine de Planification Familiale
- Association Asticide
- Association un geste pour l'Humanité
- Association Tabadoul Tanger
- Association Al Karam
- Association Al Amal Féminine
- Association Raouabit Assadaka
- Association des Anciens Elèves pour la Solidarité et le Développement-Fnideq
- Fondation Mohamed VI pour la réinsertion des détenus
- Maroc Solidarité médico-sociale
- Observatoire marocain de la formation et la recherche en TICE
- Organisation des jeunes africains
- La Délégation Diocésaine des Migrations
- Réseau des associations des écoles de la deuxième chance Maroc
- Scoutisme Hassania marocain
- Association INSAF
- Réseau E2C France
- Association de lutte contre le sida
- Association panafricaine de lutte contre le SIDA (OPALS)
- Association de lutte contre le sida-Tanger
- Association de protection de l'enfance et de sensibilisation de la famille
- Association Douar Tech
- Fondation AMANE pour la protection de l'enfance
- Fondation Orient-Occident
- Iodine Global Network
- Ligue marocaine pour la protection de l'enfance
- Observatoire national des droits de l'enfant

Secteur privé et organisations professionnelles

- Confédération générale des entreprises du Maroc
- Conseil national de la presse
- Fédération interprofessionnelle marocaine des agrumes
- Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation
- Syndicat national de la presse marocaine

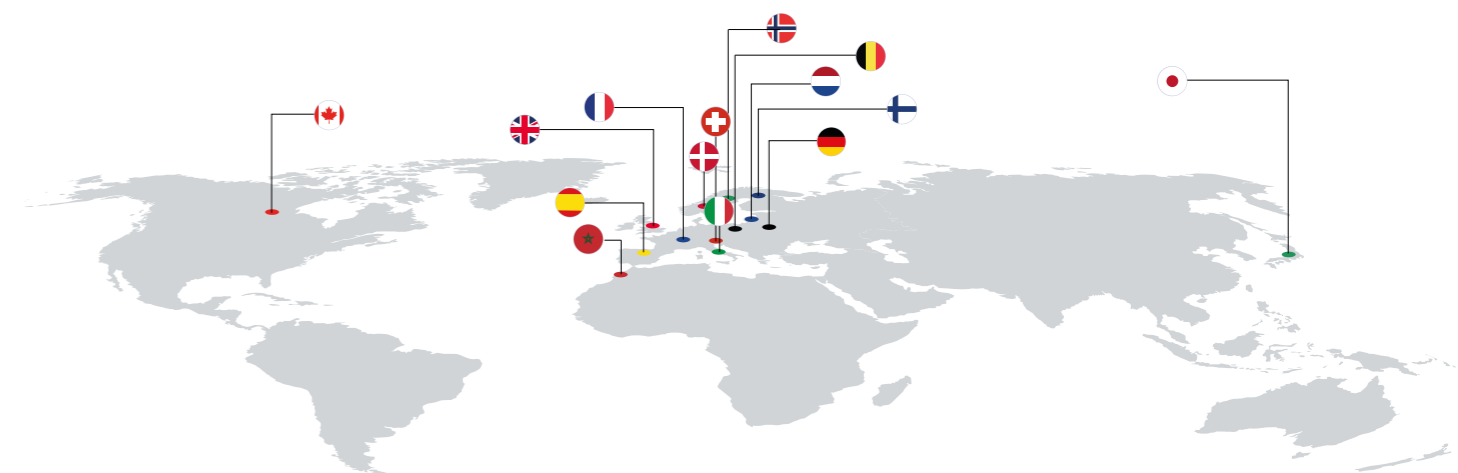
Secteur académique

- Centre de compétences en changement climatique
- École nationale de santé publique
- Institut agronomique et vétérinaire Hassan II
- Institut national de formation aux droits de l'homme-Driss Benzakri
- Institut national de la recherche agronomique

Institutions indépendantes

- Conseil national des droits de l'homme
- Haut-Commissariat au plan
- Observatoire national du développement humain
- Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique - Instance Nationale de l'Evaluation
- Eglise Catholique Diocèse de Rabat

Partenaires techniques et financiers



- | | | | | | |
|---|--------------------------|---|-----------------------------|---|-----------------------------|
|  | Gouvernement du Maroc |  | Gouvernement de la Finlande |  | Gouvernement des Pays-Bas |
|  | Gouvernement d'Allemagne |  | Gouvernement de la France |  | Gouvernement du Royaume-Uni |
|  | Gouvernement de Belgique |  | Gouvernement d'Italie |  | Gouvernement de la Suisse |
|  | Gouvernement du Canada |  | Gouvernement du Japon |  | Gouvernement d'Espagne |
|  | Gouvernement du Danemark |  | Gouvernement de la Norvège | | |

Directions et agences de coopération

- Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID)
- Agence Catalane de Coopération
- Agence française de développement (AFD)
- Agence italienne pour la coopération au développement (AICS)
- Agence finlandaise pour le développement international (FINNIDA)
- Département d'État des États-Unis
- Direction de la coopération internationale de Monaco
- Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni
- Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Partenaires multilatéraux

- Banque islamique de développement
- Union européenne

Fonds globaux

- Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
- Fonds multilatéral du Protocole de Montréal (FMPM)
- Fonds pour l'environnement Mondial (FEM)
- International Diabetes Federation
- Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes
- Programme d'appui aux contributions déterminées au niveau national
- Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement(MDTF)
- Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF)
- Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées (UNPRPD)
- Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- United Nations Trust Fund for Human Security
- Fond de l'OIM pour le développement humain (IDF)
- US Africa Regional Migration Programme

Fondations

- Fondation Alwaleed Bin Tala
- Fondation Coca-Cola
- Fondation Drosos

CHAPITRE I :

CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU CADRE DE COOPÉRATION

1.1 Contexte national et régional

À l'instar de la plupart des pays du monde, le Maroc a dû faire face à la pandémie de COVID-19 dès le début de l'année 2020. Après le signalement du premier cas de COVID-19 dans le pays le 2 mars 2020, le virus s'est propagé à travers le pays et le nombre de contaminations a atteint son pic durant le mois de novembre 2020, avec plus de 6 000 cas confirmés par jour. Face à la propagation du virus, le Maroc a adopté dès le début une approche préventive pour endiguer le fléau. Grâce à l'impulsion royale, le pays a adopté une série de mesures associant les professionnels de la santé, la société civile, le monde des entreprises et des finances, l'administration publique, l'armée et les forces de sécurité. Les premières décisions ont porté sur la fermeture de l'espace aérien et maritime et des mosquées et lieux susceptibles d'accueillir des rassemblements (cafés, restaurants et hammams), ensuite sur l'interdiction des transports interurbains de voyageurs, la suspension des enseignements dans les écoles et universités, et l'arrêt des audiences dans les cours et tribunaux du Royaume.

Le Gouvernement a également décrété l'état d'urgence sanitaire à partir du 20 mars, renforcé la capacité clinique de réanimation et mobilisé la médecine militaire aux côtés du personnel sanitaire civil. Des entreprises publiques et privées ont été mobilisées pour la confection de masques de protection. Le Souverain a ordonné, en outre, la création d'un fonds spécial destiné à faire face aux conséquences sociales et économiques de l'épidémie : les foyers précaires et les travailleurs en arrêt d'activité forcé ont bénéficié d'une allocation financière et les très petites et moyennes entreprises (TPME) et les professions libérales en difficulté ont obtenu un moratoire pour le paiement d'impôts et le remboursement de crédits bancaires. Le Maroc a signé une convention avec deux laboratoires, l'un britannique et l'autre chinois, pour la fourniture progressive de 17 millions de doses de vaccin anti-COVID-19.

Cependant, malgré cette gestion exemplaire de la crise, certaines populations déjà fragilisées et sujettes à de multiples vulnérabilités tenant notamment à l'âge, au sexe et au lieu où elles vivent en ont subi de façon plus marquée les conséquences sanitaires, économiques et sociales. Ainsi, selon un rapport du Haut-Commissariat au plan, la crise de la COVID-19 aurait fait passer en 2020 plus d'un million d'individus supplémentaires dans la catégorie des personnes vulnérables à la pauvreté ou pauvres, soit près de 3 % de la population¹, les ménages dirigés par des femmes ayant été les plus touchés.



Des centaines de jeunes participant à un défilé des ODD dans les rues de Tétouan.

1.2 Vue d'ensemble des résultats du Cadre de coopération

Dans la présente section, nous traçons les grandes lignes de la coopération entre le Gouvernement du Maroc et le système des Nations Unies pour le développement (SNUD) durant le dernier exercice biennal. Le détail de chaque axe est fourni au chapitre suivant.

Réponse à la crise sanitaire : un besoin impératif d'adaptation

Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a engendré un nombre considérable de besoins sanitaires, économiques et sociaux. En avril 2020, le Cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19 a été présenté par le Secrétaire général des Nations Unies dans le souci d'atténuer l'impact socio-économique de la pandémie et de préserver les avancées enregistrées dans la réalisation des ODD. Mettant l'accent sur les personnes les plus vulnérables, qui risquent d'être laissées pour compte, la réponse que ce Cadre recommande et qui a orienté l'intervention des organismes des Nations Unies au Maroc s'appuie sur cinq domaines d'intervention² : 1) veiller à ce que les services de santé essentiels soient toujours disponibles et protéger les systèmes de santé ; 2) aider les populations

à faire face à l'adversité, au moyen de la protection sociale et des services essentiels ; 3) protéger les emplois, soutenir les PME et les travailleurs et travailleuses du secteur informel grâce à des programmes de réponse et de relance économiques ; 4) superviser la forte augmentation nécessaire des incitants fiscaux et financiers pour que les politiques macroéconomiques servent les plus vulnérables et renforcer les mesures multilatérales et régionales ; 5) promouvoir la cohésion sociale et investir dans la résilience des populations et les actions menées par ces dernières.

Gouvernance démocratique et régionalisation avancée

Dans son appui aux réformes structurelles au Maroc, le système des Nations Unies pour le développement (SNUD) a continué à accompagner, durant l'exercice biennal 2019-2020, la dynamique de la régionalisation avancée, ainsi que les réformes de l'administration et de la justice, à travers des actions de renforcement des capacités aux niveaux central et régional, l'objectif étant de mieux s'approprier les politiques nationales, d'améliorer l'accès aux services rendus au citoyen et leur qualité et de mieux intégrer les mécanismes de démocratie participative. En outre, le Gouvernement du Maroc a poursuivi, en collaboration avec le SNUD, le déploiement du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, en tant que mesure phare pour l'intégration des droits humains dans les réformes en cours.



Soutien aux professionnels d'accompagnement psychosocial et socio-professionnel pour prévenir et transformer l'extrémisme violent.

Développement inclusif et durable

Afin d'appuyer la transition énergétique du Maroc, qui ambitionne de réduire sa dépendance à 17 % à l'horizon 2050³, le SNUD a apporté un appui intégré, couvrant le renforcement des capacités des parties prenantes institutionnelles, privées et celles de la société civile, l'objectif étant de renforcer la résilience au changement climatique et aux risques naturels, notamment en faveur des groupes vulnérables. En complément, d'autres interventions ont porté sur les secteurs du transport, de la logistique, de la mobilité urbaine et de l'agriculture, dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique et l'accès équitable à l'énergie propre, et de promouvoir des villes plus durables.



1- Impact social et économique de la crise de la COVID-19 au Maroc, Haut-Commissariat au plan, système des Nations Unies au Maroc et Banque mondiale, 2020.
2- Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19, https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-07/FR_UN-Framework-immediate-SE-response-to-COVID.pdf.
3- Le pays importe près de 90 % de son énergie et achète à un prix élevé son pétrole brut importé, ses produits pétroliers, son charbon et son électricité. Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets : Descriptif de programme de pays pour le Royaume du Maroc, 2017-2021 (DP/DCP/MAR/3,8 juillet 2016).

Des services de santé intégrés, de qualité et abordables

Le SNUD et le Maroc ont poursuivi leur collaboration sur la réforme du système de santé dans sa globalité et sur les programmes prioritaires relatifs à la santé maternelle et infantile, à la santé sexuelle et procréative, à la prévention et à la prise en charge des maladies transmissibles, y compris le VIH/sida, et à des maladies non transmissibles, particulièrement pendant la crise sanitaire, afin d'assurer la continuité de ces soins et services prioritaires.



Une éducation et une formation de qualité, équitable et inclusive

Une logique d'inclusion a guidé la coopération en matière d'éducation, en poussant la réflexion autour des politiques favorisant l'accès universel et équitable à une éducation et à une formation de qualité. Des résultats significatifs ont été ainsi obtenus en termes d'inscriptions, de soutien, de réduction des taux d'abandon scolaire, de réintégration dans l'éducation formelle et informelle et dans les écoles de la deuxième chance. Ces résultats ont été le fruit de l'accompagnement des établissements scolaires, des élèves et étudiants marocains des deux sexes, des migrants et des réfugiés.

Inclusion et réduction des inégalités et des vulnérabilités

Outre l'accès aux services sociaux de base, le Maroc œuvre sans relâche pour la réduction des facteurs de pauvreté et de vulnérabilité, en prenant des initiatives en vue d'une meilleure répartition des ressources et des services sur l'ensemble du territoire national et d'une intégration des besoins spécifiques des différents groupes de la population. Pour accompagner le pays dans ces initiatives, le SNUD a mis à la disposition du Gouvernement une panoplie d'interventions ciblant la lutte contre les inégalités spatiales dans les régions les plus pauvres (Draa Tafilalet, Oriental, Guelmim Oued Noun), à travers la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois, l'appui aux TPME et coopératives et l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie de la population, ou encore la promotion l'entrepreneuriat et le travail indépendant. En outre, les enfants et les femmes victimes de violences, les migrants et réfugiés sont au cœur des préoccupations du SNUD, qui accompagne le Gouvernement dans la mise en œuvre de politiques publiques portant sur la protection de l'enfance, la réduction des inégalités de genre et la gouvernance de la migration.

Développement rural inclusif, intégré et durable

Pour ce qui est du développement rural, le SNUD appuie le Gouvernement dans la préservation du patrimoine naturel et culturel du pays et dans l'intégration des principes de développement inclusif durable dans les processus de planification et d'élaboration des politiques de développement rural et de développement agricole à toutes les échelles territoriales. À cet effet, la collaboration entre les deux partenaires a couvert plusieurs axes au cours de l'exercice biennal 2019-2020. Il s'agit, en particulier, du renforcement de la résilience et de la modernisation des infrastructures dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, auxquels s'ajoutent la préservation des sols et de la biodiversité, et la promotion des produits du terroir.

CHAPITRE 2 :

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNDAF 2017-2022

2.0 APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES À LA RÉPONSE NATIONALE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 : ADAPTATION ET RÉACTIVITÉ

La présente section fait état des activités mises en œuvre depuis le début de la pandémie de COVID-19 par les 24 organismes, fonds et programmes qui constituent le SNUD au Maroc. Elle expose également les perspectives à court et moyen terme du pour la continuité de la réponse du SNUD à la pandémie de la COVID-19.

La réponse sanitaire à la crise de la COVID-19

Le SNUD s'est engagé à accompagner les efforts de riposte déployés par le Gouvernement, notamment à travers le Plan national de veille et de riposte à l'infection à coronavirus 2019-nCoV élaboré par le Ministère de la santé et adopté dès avril 2020. Avec l'arrivée des nouveaux vaccins contre la COVID-19 et la mise en place de la stratégie nationale de vaccination, le SNUD a étendu son appui à cet axe important de la riposte. Étant également donné que les urgences de santé publique telles que la pandémie de COVID-19 peuvent entraîner une rupture de la continuité des soins, cet axe a constitué un autre domaine d'intervention du SNUD.

Le Secrétaire général des Nations Unies a créé en avril 2020 un Fonds d'affectation spéciale (MPTF-COVID⁴), consistant en un mécanisme de financement inter-institutions des Nations Unies destiné à aider les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire à faire face à la crise causée par la pandémie de COVID-19. L'assistance du Fonds cible les personnes les plus vulnérables aux difficultés économiques et aux perturbations sociales. L'Équipe des Nations Unies au Maroc a mobilisé un million de dollars⁵ au titre de ce Fonds, qui sont venus s'ajouter aux fonds mobilisés auprès des autres partenaires ou reprogrammés pour appuyer la riposte à la crise sanitaire.

Le programme « Assurer la continuité des soins de santé primaires et des services hospitaliers essentiels pour les plus vulnérables et développer des mesures de prévention et d'hygiène pour les secteurs essentiels non sanitaires pendant la pandémie de COVID-19 » avait pour objectif d'appuyer le Gouvernement marocain dans le renforcement des mesures de protection sur le lieu de travail et dans le maintien de la continuité des services publics de base, notamment en matière de santé sexuelle, procréative, maternelle et néonatale, de soins pour les patients atteints de maladies chroniques et de prise en charge des femmes victimes de violence. L'impact sur les bénéficiaires directs est résumé dans l'encadré ci-contre.



En outre, la surveillance épidémiologique, le dépistage et le diagnostic de la COVID-19 ont été appuyés à travers l'accompagnement des laboratoires dans le cadre de la stratégie nationale. Cet accompagnement a consisté à mettre à la disposition du laboratoire national de l'Institut national d'hygiène une machine d'amplification en chaîne par polymérase après transcription inverse (RT-PCR), ainsi que des amorces du SARS-CoV-2, des kits RT-PCR/kits d'extraction et de prélèvement, incluant notamment l'achat de 44 000 tests de dépistage PCR pour le compte du Ministère de la santé.

Les unités de surveillance épidémiologique ont, en outre, été équipées de 250 tablettes électroniques afin d'héberger l'application développée par le Ministère de la santé pour la gestion des données de surveillance de la COVID-19. Le renforcement du système d'information et de surveillance épidémiologique dans les prisons s'est également accompagné de l'acquisition d'équipements informatiques, en partenariat avec la Direction générale de l'administration pénitentiaire, ainsi que d'un appui aux OSC pour le renforcement des mesures d'hygiène au sein des centres d'addictologie et le maintien des services de prévention du VIH pour les usagers de drogues injectables dans sept centres d'addictologie⁶ et pour les autres groupes vulnérables.

En termes de renforcement des compétences du personnel, 199 professionnels de la santé ont pu améliorer leurs capacités en matière de détection et de prise en charge appropriée des cas de COVID-19. Soixante praticien(ne)s ont été formé(e)s sur les conditions d'inhumation sûre et digne. Enfin, plusieurs webinaires de formation ont été organisés sur la prévention et le contrôle de l'infection. En parallèle à ces actions et afin de faciliter les sessions de formation en ligne et la communication entre les différents intervenants, 35 structures sanitaires ont été équipées en matériel informatique.

4- Le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement des Nations Unies.

5- Tous les montants figurant dans le présent rapport sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique.

6- Tanger, Tétouan, Oujda, Al-Hoceima, Rabat, Nador.

Programme « Assurer la continuité des soins de santé primaires et des services hospitaliers essentiels pour les plus vulnérables, et développer des mesures de prévention et d'hygiène pour les secteurs essentiels non sanitaires pendant la pandémie COVID-19 »

Prévention au sein des secteurs essentiels non sanitaires ⁷

- 5 000 travailleurs de première ligne des secteurs industriels ont bénéficié de mesures de protection et d'actions de sensibilisation/communication ;
- 100 entreprises des secteurs de l'agro-industrie, de la gestion des déchets et du commerce/commerce électronique ont bénéficié de mesures de protection ;
- 267 responsables et 37 responsables administratifs des « jeunes structures » du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports sont formés aux mesures d'hygiène et de sensibilisation communautaire à la COVID-19.
- 50 femmes victimes de violences ont été intégrées dans 3 coopératives du secteur de l'artisanat et de l'alimentation pour favoriser leur autonomisation économique.

Renforcement des capacités des professionnels de la santé

- 3 200 professionnels de la santé ont reçu des équipements de protection individuelle ;
- 765 professionnels de la santé ont bénéficié d'une formation en ligne sur les soins médicaux pour les femmes victimes de violence ;
- 400 professionnels de santé ont bénéficié d'une formation en ligne sur les soins néonataux essentiels ;
- 72 professionnels de la santé travaillant pour la Délégation générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) ont été formés à l'utilisation de la téléconsultation.

Continuité des services de santé primaires et hospitaliers

- 21 400 femmes ont bénéficié des services de 30 formations sanitaires gestion des données de surveillance de la COVID-19 ;
- 139 femmes victimes de violence (âgées de 20 à 70 ans) ont été
- 504 femmes victimes de violence ont bénéficié d'un accompagnement
- 200 femmes victimes de violence ont reçu des kits d'hygiène et de
- 3 500 professionnelles du sexe ont été sensibilisées aux barrières communication élaborés dans différentes langues (arabe pour les migrantes) ;
- 250 femmes, Marocaines et étrangères, ont bénéficié de consultations (gynécologiques, dermatologiques) et de conseils sur la planification du col de l'utérus, dans des conditions optimales de protection contre la
- 60 personnes vivant avec le VIH parmi les populations clefs ont reçu un soutien psychologique ;
- 1 050 migrants ont bénéficié des programmes de prévention du VIH et de promotion de la santé sexuelle et procréative ;
- 400 patients atteints de cancer dans les 4 provinces pilotes ont reçu des soins palliatifs à domicile.
- Près de 5 000 réfugiés ont bénéficié du programme de santé durant l'année 2020, incluant 6 100 consultations de médecine générale et 8 600 consultations de médecine spécialisée ;
- Plus de 2 000 personnes souffrant de troubles d'addiction liés à l'usage de produits psychoactifs ont pu continuer à avoir accès à un traitement de substitution.



Casablanca, 2020 : Un malade du cancer bénéficie de soins palliatifs à domicile durant la période de confinement.

En collaboration avec le Ministère de la santé, les OSC, le Comité de Coordination Maroc pour le sida et la tuberculose (CCM) et le Fonds mondial, le SNUD a contribué à l'évaluation rapide des besoins des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) au Maroc, dans le contexte de la COVID-19. Cette évaluation a permis d'apprécier notamment le niveau d'approvisionnement des PVVIH qui ont répondu à un questionnaire. Ainsi, les deux tiers des personnes interrogées disposaient d'une quantité d'ARV pour 2 mois de traitement ou plus et 19 % pour un mois. Cependant une proportion de 15 % des PVVIH, dont certaines avec des enfants sous ARV, ont déclaré avoir moins d'un mois de traitement, voire moins d'une semaine. À cela s'ajoutent les obstacles à l'accès à différents services dont les PVVIH ont besoin, comme le soutien psychosocial, les préservatifs, le traitement de la tuberculose, la santé mentale, la contraception ou, encore, des consultations médicales et autres.

⁷ En complément aux mesures préventives, mais dans le cadre d'autres programmes, un référentiel de sécurité sanitaire a été élaboré avec le Ministère du tourisme afin d'arrêter les mesures qui doivent être prises par les établissements touristiques pour pouvoir recevoir les touristes et relancer l'activité touristique au Maroc et une unité de fabrication de masques a été créée en milieu carcéral. Elle a permis la production de 10.000 masques par jour qui ont été distribués à la population carcérale et au personnel pénitentiaire, permettant de limiter la propagation de la pandémie dans les prisons.

À cet égard, dans le cadre de l'appui au Programme national de lutte contre le sida du Ministère de la santé en vue de la préparation et de la mise en œuvre des mesures exceptionnelles de dispensation du traitement antirétroviral, plus de 3 000 PVVIH ont reçu leur traitement antirétroviral par le biais de médiateurs communautaires ou par messagerie (poste rapide).

Protection des populations : protection sociale et services essentiels

A côté de la santé, l'accès à l'enseignement à distance, la continuité des cours et l'appui à l'insertion sur le marché du travail ont constitué des domaines d'action prioritaires pour le SNUD pendant la période de confinement.

En matière d'appui à l'insertion sur le marché du travail :

- La fourniture de services professionnels adaptés à 4 918 personnes vulnérables, dont 1 800 femmes, notamment sous forme de conseils, de formation et d'orientation professionnelle, de préparation et de placement sur le marché de l'emploi, et de formation à l'entrepreneuriat et compétences pratiques ;
- L'adaptation, dans le cadre du même programme, des services offerts par les partenaires d'exécution à Tanger, Tétouan, Fnideq et Al Hoceima pendant la pandémie de COVID-19, par la création de 148 plateformes virtuelles qui ont permis de dispenser 12 669 cours virtuels réguliers et formations et de mener d'autres activités à l'intention de 3 125 jeunes. En particulier, 2 115 bénéficiaires, dont 1 031 femmes, ont suivi une formation en compétences générales afin d'améliorer leur employabilité.



En matière d'éducation :

- Le développement du contenu des cours à distance pour le premier cycle du secondaire en matière d'éducation à la vie et à la citoyenneté, permettant à 1 103 643 élèves d'en bénéficier à travers la plateforme nationale d'enseignement à distance du Ministère de l'éducation (TelmidTice) et de programmes télévisés dédiés ;
- La distribution de plus de 1 300 tablettes pour l'accès des enfants en situation de vulnérabilité aux plateformes et outils d'enseignement à distance ;
- Le soutien à l'ouverture de 185 établissements scolaires, dans quatre régions, avec du matériel d'hygiène et de prévention contre les risques liés à la COVID-19, ainsi que la rénovation des infrastructures sanitaires dans 87 écoles ;
- L'inscription de 75 % des jeunes à un projet financé par l'USAID et exécuté par le SNUD, qui leur a permis d'être retenus au sein de leurs établissements scolaires grâce à un soutien pédagogique et parascolaire en ligne, outre un soutien en matière de connectivité.
- Plus de 8,759 jeunes ont bénéficié d'une assistance par Internet et par téléphone, grâce à l'aide du gouvernement américain, afin de renforcer l'accès aux services en ligne pour réduire l'isolement et l'oisiveté pendant la pandémie de COVID-19.



Sur le plan de la protection sociale, notamment en faveur des populations les plus vulnérables, plusieurs résultats significatifs ont été obtenus.

En matière de protection sociale :

- Des transferts monétaires directs ont été effectués au bénéfice de 5,5 millions de ménages du secteur informel ayant subi le contrecoup de la pandémie, avec l'appui technique du SNUD au Département des affaires générales ;
- Plus de 4 500 familles ont bénéficié d'une assistance financière chaque mois, entre avril et décembre 2020, dont plus de 1 000 personnes PVVIH et des populations clefs ou vulnérables ;
- Une assistance fournie à 135 758 personnes (nationaux et migrants dans les communautés d'accueil), entre le 1er avril et le 31 décembre 2020. Pour le mois de décembre 2020, 18 448 personnes (78 % de nationaux, dont 80 % dans la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima), ont bénéficié d'une assistance sous forme de paniers alimentaires et kits d'hygiène, de soins médicaux et d'aide à l'hébergement ;
- 26 767 enfants placés dans des établissements de protection sociale ont bénéficié, avec l'aide d'OSC locales, d'un renforcement de la protection contre les violences, de soutien psychosocial et de mesures de prévention de la COVID-19 ;
- Un soutien psychosocial a été offert à 11 145 enfants, parents ou travailleurs sociaux à travers le partenariat avec l'Université Mohammed V et des ONG, y compris 1 216 enfants en situation de handicap et plus de 1 300 familles et enfants migrants ;
- 133 employés d'associations ont bénéficié de renforcement de capacités en matière de soutien psycho-social pour répondre aux besoins des populations vulnérables pendant la période de pandémie.

Cohésion sociale et résilience des populations face à la COVID-19

Les initiatives du SNUD en matière de cohésion sociale et de résilience des populations ont principalement porté sur la sensibilisation de la population aux protocoles de sécurité, avec un ciblage de certaines catégories vulnérables.

Communication autour de la cohésion sociale et de résilience des populations :

- 23 510 000 personnes ont été touchées par les messages de sensibilisation et de prévention, à travers les campagnes menées par le Ministère de la Santé, avec l'appui du SNUD ;
- 2 350 000 personnes ont réagi, à travers les réseaux sociaux, aux actions menées contre la COVID-19 ainsi qu'aux actions communautaires portées par les réseaux d'ONG et les acteurs communautaires ;
- 65 886 enfants dans les établissements scolaires ont été sensibilisés à travers des informations sur les protocoles de sécurité concernant la COVID-19 et les règles d'hygiène ;
- Près de 3 200 femmes travaillant dans 250 entreprises industrielles, artisanales et agricoles ont été sensibilisées et soutenues, ce qui a permis de toucher plus de 100 000 personnes de leur entourage proche dans trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech Safi) ;
- Vingt-deux agents communautaires ont été mobilisés pour assurer la sensibilisation des réfugiés, dont 90 % ont respecté les mesures de confinement (étude HCP, ex-post) ;
- Une campagne de communication sur les masculinités positives a été menée en vue de sensibiliser les hommes à l'importance de leur participation aux tâches ménagères, aux soins et à l'éducation des enfants pendant la période de confinement et au-delà ;
- Plus de 200 journalistes, étudiants en journalisme, professionnels des médias ont pris part à des formations, visites d'échange et voyages d'études afin de renforcer leurs connaissances sur le traitement de la migration et de l'asile. afin de mieux contribuer à la cohésion sociale

Soutien à l'amélioration des connaissances se rapportant à la COVID-19

Depuis le déclenchement de la crise de la COVID-19, le SNUD a élaboré, à la demande de partenaires nationaux ou de façon indépendante, de nombreuses études et analyses visant à améliorer les connaissances sur la gestion de la crise, son impact socio-économique sur la population et les voies de la relance. La note stratégique sur l'impact social et économique de la crise de la COVID-19 élaborée grâce à un partenariat avec le HCP et la Banque mondiale en est un exemple. Outre ce partenariat, le SNUD a mis en place la plateforme AKID 2030, qui a pour but de promouvoir des expériences et des initiatives réussies au Maroc, pour lutter contre les conséquences socioéconomiques de la COVID-19. Cette plateforme regroupe les initiatives gouvernementales ainsi que celles du secteur privé et de la société civile qui ont eu un impact direct et durable sur les communautés les plus touchées par la pandémie. En parallèle, de nombreuses études et évaluations ont porté sur l'évaluation de l'impact sanitaire et socioéconomique de la COVID-19.

Etudes dans le domaine sanitaire :

- Evaluation de l'impact de la COVID-19 en termes de dépenses lourdes de santé, de dépenses de première nécessité chez des patients présentant des pathologies sévères ;
- La qualité des soins et des relations entre soignant(e)s et soigné(e)s pendant la crise de la COVID-19 dans les établissements de santé primaire de la région de l'Oriental, en partenariat avec l'ENSP ;
- Evaluation de l'impact de la perturbation des services essentiels de la Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents due à la pandémie de COVID-19.

Etudes dans le domaine socioéconomique :

- Impact de la COVID-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages, accompagnée d'une analyse des questions de genre et d'une enquête sur l'impact économique, social et psychologique de la pandémie sur les réfugié(e)s, en collaboration avec le HCP ;
- Impact de la COVID-19 sur la pauvreté des enfants au Maroc et sur les NEET et leurs conditions de vie, en collaboration avec l'ONDH ;
- Impact à court terme de la COVID-19 sur les systèmes alimentaires au Maroc, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture ;
- Impact de la COVID-19 sur les adolescents et les jeunes, en partenariat avec le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports et le Ministère de la solidarité, du développement social, de l'égalité et de la famille ;
- Impact des interventions de Communication des Risques et Engagement Communautaire, en partenariat avec le Ministère de la santé ;
- Impact de la crise COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc ;
- Analyse qualitative, en collaboration avec la société civile, sur la base des appels reçus par 19 cellules d'écoute associatives de femmes victimes de violences durant le confinement. Le rapport met en lumière les multiples formes de violence perpétrées à l'encontre de 2 778 femmes dans le contexte de la crise sanitaire, en abordant les réalités vécues par les femmes et les filles pendant le confinement et en identifiant les obstacles entravant l'accès aux services pertinents.

Perspectives

Reconstruire en mieux, telle sera la principale préoccupation du futur cycle de programmation des Nations Unies. À cet égard, le processus de formulation du prochain Cadre de coopération entre le Gouvernement du Maroc et le SNUD permettra d'identifier les axes stratégiques visant à accélérer la réalisation des ODD et à reconstruire en mieux, en veillant à ne laisser personne pour compte. Dans ce cadre, et tout en continuant d'appuyer les initiatives d'évaluation de l'impact de la crise, le Système des Nations Unies propose quatre axes de réflexion pour poursuivre l'accompagnement de la réponse Marocaine à la pandémie de la COVID-19 : santé, relance socioéconomique, protection sociale et gouvernance.

Dans le domaine de la santé, les perspectives d'intervention du SNUD s'inscrivent dans la continuité de la gestion de la crise sanitaire et portent principalement sur trois chantiers : appui à la campagne de vaccination contre la COVID-19, poursuite du soutien aux grands chantiers de réformes du secteur de la santé (régionalisation avancée de la santé⁸, stratégie hospitalière, ressources humaines, numérisation), et résilience des services de lutte contre le VIH et soutien aux PVVIH et aux populations clefs, afin de ne laisser personne pour compte.

S'agissant de l'axe relatif à la protection sociale, le premier grand chantier en perspective est l'accompagnement de la mise en œuvre de la loi-cadre de mars 2021 consacrant la généralisation de la protection sociale entre 2021 et 2025. Ce chantier pourra bénéficier de la continuité des programmes du SNUD visant des catégories spécifiques de la population (femmes victimes de violence, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, notamment).

En termes de relance socioéconomique, trois grands chantiers sont également envisagés, en vue de permettre aux chercheurs d'emplois, aux salariés et aux entrepreneurs de faire face aux incidences économiques de la pandémie. Il s'agit de l'insertion des femmes et des jeunes sur le marché de l'emploi, notamment à travers l'amélioration de l'employabilité et des services publics d'accès à l'emploi. Le second chantier porte sur l'appui aux PME et TPE. Enfin, l'appui à la compétitivité industrielle du Maroc constitue le troisième grand chantier.

Sous le thème de la gouvernance, l'accent sera mis sur une relance socioéconomique fondée sur le dialogue social, la promotion de l'égalité de genre et l'intégration socioéconomique des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Le SNUD continuera à travailler avec l'administration pénitentiaire pour la mise en place des protocoles de gestion de la pandémie. D'autre part, le SNUD approfondira l'analyse de l'impact de la COVID-19 sur le crime transnational organisé et apportera un support technique aux acteurs de la justice pénale pour y faire face et s'adapter aux nouveaux modes opératoires des réseaux criminels actifs.

8- Réorganisation territoriale (Groupement sanitaire de territoire, programme médical régional et capacitation des managers.)

2.1. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET RÉGIONALISATION AVANCÉE

Effet 1

Les partenaires institutionnels et la société civile mettent en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et fondée sur les droits humains, tels que consacrés par la Constitution et les engagements internationaux.

Appui à la gouvernance au niveau régional

La régionalisation avancée est l'un des chantiers les plus importants au Maroc après l'adoption de la Constitution de 2011. Afin de renforcer la participation politique des femmes au niveau régional, des élues des conseils régionaux (les femmes y occupant 38 % des sièges) ont été formées, en partenariat avec le SNUD, en leadership féminin et en plaidoyer. La mise en place d'instances chargées des jeunes constitue, en outre, un grand pas vers la concrétisation de la démocratie participative. Dans ce sens, le SNUD a appuyé la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT) dans la mise en place de ces instances au niveau des trois régions pilotes (Marrakech-Safi, Béni Mellal-Khénifra et de l'Oriental), leur gestion ayant été facilitée par le développement de manuels de procédures mis à la disposition des régions.

Le SNUD a également appuyé la gouvernance territoriale à travers le renforcement des capacités des élu(e)s et cadres territoriaux des trois régions pilotes (Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Fès-Meknès) et des membres des Instances de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG) en matière de planification locale tenant compte de la problématique femmes-hommes dans les plans de développement régionaux. Par ailleurs, des plans régionaux de protection et d'intégration de la migration au niveau des régions de l'Oriental, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ont été élaborés pour la mise en œuvre de la stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) au niveau territorial.

S'agissant de l'accompagnement de la réforme de l'Administration, l'amélioration de la qualité de l'accueil des usagers favorise la transparence et renforce la confiance entre l'État et le citoyen. Dans ce cadre, le Département de la réforme de l'Administration a réussi, en partenariat avec le SNUD, à mettre en œuvre le dispositif d'accueil « Idarati » au niveau de trois sites pilotes, à savoir la Présidence du Ministère Public, le Centre d'Immatriculation de Rabat et l'Hôpital Mohamed V d'El Jadida. Cette intervention a permis de mettre à la disposition des usagers (citoyens et entreprises), un dispositif intégré d'accueil électronique pour les orienter et leur fournir des informations sur les services offerts et les procédures administratives les plus courantes.



Appui à la convergence des politiques publiques et des stratégies nationales

Afin de favoriser la cohérence et la complémentarité entre les politiques et stratégies, un système de suivi et d'évaluation des politiques publiques a été mis au point par l'ONDH, avec l'appui du SNUD, posant ainsi les jalons d'une vision intégrée du développement. Dans le même esprit, un mécanisme de coordination a été instauré avec le département chargé de la gouvernance, afin de concevoir la première vision nationale du système de protection sociale. Cette dernière fait partie d'un ensemble de politiques intégrées, ayant reçu l'appui technique du SNUD lors de leur développement, dont notamment la politique publique intégrée de protection sociale (PPIPS 2020-2030), la politique de protection de l'enfance (PPIPEM), et la politique de santé de l'enfant (PISE)⁹.

Réforme de la justice et accès équitable des populations vulnérables

Dans le souci d'accompagner les initiatives de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) portant sur l'amélioration des conditions de détention, plusieurs psychologues et assistants sociaux au sein de la Délégation, le SNUD a œuvré au renforcement de leurs capacités en techniques spécifiques de prise en charge de détenus mineurs.

Par ailleurs, la population des détenus, notamment les mineurs, ont bénéficié de programmes visant leur bien-être ainsi que des actions d'alphabétisation et de formation, en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle, par le biais de formations certifiantes de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme. En outre, ils ont bénéficié d'un ensemble d'activités de sensibilisation aux valeurs de la tolérance en partenariat avec la Rabita Mohammedia des oulémas.

En matière d'amélioration de l'accès à la justice, 340 organismes ont renforcé leurs capacités sur les techniques de suivi des conventions et engagements internationaux¹⁰ et 13 tribunaux de la famille et cours pénales ont aménagé des espaces « amis des enfants » dans la perspective de généraliser cette expérience à partir de 2021. En outre, une note d'orientation sur les mécanismes de recours en cas de discrimination des PVVIH et des populations clefs a été élaborée avec le Ministère de la santé et le Conseil national des droits de l'homme.

Dans la poursuite du déploiement du Plan d'action des Nations Unies pour la sécurité des journalistes, divers acteurs (avocats, journalistes, agents de l'administration de la justice, professionnels des médias) ont bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de protection contre les poursuites judiciaires, de sécurité des journalistes en terrain de conflit, notamment des femmes journalistes, et de lutte contre l'extrémisme violent.

Depuis le démarrage de l'UNDAF en 2017 :

170 institutions indépendantes, départements ministériels et organisations de la société civile ont bénéficié d'une formation sur les techniques de suivi des conventions et engagements internationaux

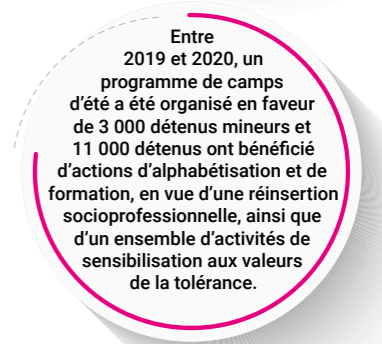
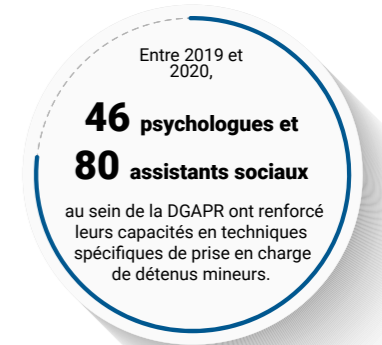
49 696 enfants en conflit avec la loi ont bénéficié de mesures alternatives de détention

4 146 acteurs formés sur les normes internationales de la justice et la protection des droits des populations vulnérables, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé

49 696 enfants en conflit avec la loi ont bénéficié de mesures alternatives de détention

4 146 acteurs formés sur les normes internationales de la justice et la protection des droits des populations vulnérables, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Enfin, en matière de coopération Sud-Sud, la mise en œuvre d'une plateforme de coopération sécuritaire et judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a permis de déjouer deux attentats terroristes ciblant des pays de la région.



© UNDP

9- Davantage de détails sont fournis aux parties consacrées aux effets 3 et 5.

10- CNDH, départements ministériels et organisations de la société civile dans les régions TTH-SM- FM et DT.

2.2. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 : DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE

Effet 2

Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables.

Promotion du développement industriel inclusif et durable et de l'emploi vert

En matière de promotion d'emplois verts et de développement industriel inclusif et durable, le SNUD a accompagné plusieurs porteurs de projets dans le cadre de l'édition 2019 du concours du Programme pour l'innovation dans les technologies propres et l'emploi vert (Cleantech Maroc), dont l'objectif est de promouvoir les emplois verts par le soutien aux innovations en technologies propres et à l'entrepreneuriat vert. Par ailleurs, 10 startups œuvrant dans le domaine de l'environnement ont bénéficié d'un soutien financier qui leur a permis de démarrer des projets à caractère écologique. En outre, neuf nouvelles entreprises qui se sont engagées à respecter les dix principes du Pacte mondial et à s'atteler à la réalisation des dix-sept ODDs, sont venues s'ajouter à la liste des entreprises marocaines adhérentes au réseau local du Pacte mondial des Nations Unies.

Accompagnement de la politique et de l'action climatiques à l'échelle nationale et territoriale

Le SNUD soutient les efforts du Royaume dans sa politique climatique à l'échelle nationale, notamment à travers l'appui à l'élaboration du Plan national pour le climat à l'horizon 2030. Celui-ci fournit des orientations stratégiques déclinées en actions incluses respectivement dans le plan national d'adaptation et la stratégie nationale « bas carbone » élaborés en 2019 et en 2020.

Dans le cadre de l'opérationnalisation des engagements internationaux du Maroc en matière de changement climatique, le SNUD a appuyé l'élaboration de quatre inventaires nationaux des gaz à effet de serre (GES) ainsi que la révision du deuxième rapport biennal transmis à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la contribution déterminée au niveau national (CDN). Cette collaboration a ainsi contribué à la mise en place de la commission sur le changement climatique et la biodiversité, ainsi que le système national d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (SNI-GES).

Le SNUD a également collaboré avec le Centre de compétences en changements climatiques (4C Maroc) pour le renforcement des capacités des élus locaux, des représentants d'administrations publiques, de la société civile, du secteur de la recherche et du secteur privé concernant le cadre légal, le financement de l'action climatique et l'intégration du changement climatique dans les politiques publiques et budgétaires. Les bonnes pratiques en matière d'initiatives climatiques ont été regroupées en un recueil pour enrichir les connaissances et des pistes sont envisagées pour le partenariat avec des universités.



Entre 2019 et 2020, plus de 800 élus locaux, représentants d'administrations publiques, de la société civile, du secteur de la recherche et du secteur privé, dont 40 % de femmes ont renforcé leurs capacités en matière de cadre légal, de financement de l'action climatique et d'intégration du changement climatique dans les politiques publiques et budgétaires.

Enfin, un ensemble de documents stratégiques ont été élaborés avec l'appui du SNUD, permettant au pays d'avancer dans l'opérationnalisation de ses engagements dans le cadre des accords environnementaux mondiaux. Il s'agit notamment du Plan national de gestion de la sécheresse (PNS), du sixième rapport national sur la biodiversité, qui évalue les progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi et du projet de cadre juridique relatif à l'accès et au partage des avantages (APA). Ce dernier inclut notamment la structure de l'autorité nationale compétente qui contrôle l'accès et le partage des avantages des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles.

Dans une perspective de durabilité et d'ancrage institutionnel du processus d'inventaire des GES, un système centralisé de collecte de données des flottes routières et ferroviaires et de calcul de leurs émissions a été mis en place par le Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, avec l'appui du SNUD. Ce dernier a contribué en complément à la réalisation de la première enquête nationale et l'inventaire des GES des flottes routières et ferroviaires relatives au secteur du fret.

En matière de renforcement institutionnel, un Comité technique du changement climatique a été créé au sein du même Ministère, en partenariat avec le SNUD, afin de veiller à l'intégration des questions climatiques dans toutes les actions du Ministère et à la promotion d'un transport et d'une logistique durables. Le Comité est actuellement en phase d'opérationnalisation.

Améliorer l'efficacité énergétique et l'accès équitable à l'énergie propre

Le SNUD soutient le Maroc dans sa transition énergétique en développant et en mettant en œuvre des projets pilotes visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir le développement des énergies renouvelables. Le système accompagne plusieurs secteurs clefs tels que les transports, la mobilité urbaine durable, la logistique et l'agriculture durable.



Entre 2019 et 2020, les capacités de 1 500 acteurs agricoles ont été renforcées en vue de l'adoption de panneaux solaires photovoltaïques comme solution énergétique propre.

Depuis le démarrage de l'UNDAF en 2017 :

- 775 agricultrices des zones vulnérables au changement climatique ont pu avoir accès à un revenu décent.
- 203 524 personnes ont renforcé leurs moyens de subsistance grâce à des solutions de gestion durable des ressources naturelles.

Le cadre réglementaire a été également renforcé avec l'appui du SNUD, qui a contribué à l'élaboration des normes relatives aux équipements photovoltaïques et à l'accélération de leur adoption. Ainsi, 39 opérateurs ont été accrédités et labellisés TaqaPro dans le cadre de leurs activités de commercialisation et des techniciens professionnels ont été formés et labellisés en tant qu'installateurs. En outre, trois réseaux régionaux de micro-entreprises de services énergétiques « RESOVERTS » ont été établis au niveau des régions de Souss-Massa, Béni-Mellal-Khénifra et Fès-Meknès.

Promotion de villes durables

En capitalisant sur les acquis du projet de la station solaire photovoltaïque de 750 KWc mis en place avec l'appui du SNUD et qui a permis d'alimenter 10 Bus à haut niveau de Service (BHNS) de la ville de Marrakech, un nouveau projet a été lancé dans le cadre du programme d'impact « villes durables ». Approuvé par le GEF pour un montant de 9,4 Millions de dollars, son objectif est le verdissement de la ville avec des actions intégrées et de plus grande portée.

2.3. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : SANTÉ

Effet 3

Renforcement de la couverture sanitaire de la population par des services de santé maternelle, infantile-juvénile, sexuelle et procréative intégrés, de qualité et abordables.

L'accès équitable à des services de santé maternelle, infantile-juvénile, sexuelle et reproductive intégrés et de qualité

Dans le cadre des efforts dédiés à la réduction de la mortalité maternelle, le Ministère de la Santé a développé avec l'appui du SNUD, un modèle d'intervention basé sur le dépistage instantané des grossesses à haut risque a été élaboré et mis en application, en vue de sa généralisation.

En outre, un accord tripartite a été conclu entre l'INDH, le Ministère de la santé et le SNUD, visant particulièrement le développement d'un modèle intégré de santé communautaire avec les Dar Al Omouma. Ce modèle sera testé en 2021 dans la perspective de sa généralisation. Il s'agit d'une alliance qui s'inscrit dans la continuité de la première édition des Assises nationales du développement humain sur le thème de la petite enfance, organisées par l'INDH en septembre 2019, dont l'objectif est d'améliorer la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant, et de généraliser l'accès à un enseignement préscolaire de qualité en milieu rural.



Depuis le démarrage de l'UNDAF en 2017, 17 232 nouveaux nés ont bénéficié d'un dépistage néonatal de l'hypothyroïdie congénitale.

En matière de santé sexuelle et reproductive, le SNUD a accompagné le Ministère de la Santé pour le développement de la stratégie nationale en matière de santé sexuelle et procréative pour la période 2021-2030, ainsi que pour la mise à jour des protocoles relatifs aux soins prénatales, à la rationalisation de la césarienne au niveau des maternités hospitalières, à l'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les politiques, programmes et services de santé ainsi que l'adoption des recommandations de l'OMS sur les soins auto-administrés (selfcare). Par ailleurs, dans la perspective de renforcer l'éducation sur la santé sexuelle et procréative, un module dédié à cette thématique a été développé en collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et le SNUD, et sera intégré dans les programmes d'enseignement du primaire.

Appui aux interventions de prévention et de prise en charge des IST et du sida, de la tuberculose et des autres maladies transmissibles

Le SNUD continue d'apporter un support technique pour la mise en œuvre et le suivi du plan stratégique national de lutte contre le sida (PSN) qui a été prolongé jusqu'en 2023 et a appuyé la mobilisation d'une nouvelle subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour la mise en œuvre de la riposte nationale au VIH/sida. Pour ce qui est de la prévention et de la prise en charge des IST/sida, notamment pour les plus vulnérables, plusieurs initiatives ont touché les populations clés ou à risque, comprenant des interventions de prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP), des programmes sur la santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH, ainsi que des services de conseil et de dépistage volontaire et anonyme du VIH en milieu carcéral.

Depuis le démarrage de l'UNDAF en 2017, 73 % des femmes enceintes séropositives ont reçu des ARV pour réduire la transmission mère-enfant, et 78 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique.

Enfin, en 2019, le Maroc a défini et adopté, avec l'appui du SNUD, une stratégie nationale multisectorielle de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Cette stratégie a pour objectifs de :

1. Renforcer les connaissances à travers la surveillance et la recherche ;
2. Optimiser l'usage des antibiotiques en santé humaine et animale ;
3. Réduire l'incidence des infections à travers la prévention et le contrôle ;
4. Améliorer la sensibilisation et la compétence en matière de la résistance aux antimicrobiens ;
5. Renforcer le dispositif de gouvernance de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et promotion de la santé mentale

Entre 2019 et 2020 :

- Plus de **571** hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et des professionnel(le)s du sexe ont pu bénéficier d'interventions de prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP),
- Plus de **10 000** migrant(e)s ont bénéficié de programmes sur la santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH.
- Plus de **5 800** détenu(e)s ont bénéficié de services de prévention, de conseil et de dépistage volontaire et anonyme du VIH en milieu carcéral
- Mise en place d'une plateforme de téléconsultation de prévention du VIH dans **24** établissements pénitentiaires ;
- Plus de **350** professionnels de la santé et acteurs de la société civile en matière de diagnostic et de détection de la tuberculose pharmaco-résistante, de surveillance des paralysies flasques aiguës et des fièvres éruptives et de suivi des programmes concernant le VIH avec la plateforme DHIS2 et le code unique.

Le Maroc s'est doté, avec l'appui technique du SNUD, d'une stratégie nationale multisectorielle de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles, dont la mise en œuvre reposera sur un ensemble de données probantes tirées du système d'information de routine, ainsi que de plusieurs études réalisées préalablement avec l'appui du SNUD, dont l'enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF), l'enquête STEPS sur les facteurs de risque des MNT ainsi que les enquêtes nationales sur le tabagisme des jeunes âgés de 13-15 ans en milieu scolaire. L'objectif de cette stratégie est de réduire la morbidité, les incapacités et la mortalité prématurée, liées aux MNT et leurs facteurs de risques selon une approche intégrée et multisectorielle.

Renforcer la disponibilité de services essentiels de qualité à tous les niveaux du système de soins

Sur le plan de la gouvernance du système de santé, plusieurs responsables gouvernementaux, partenaires institutionnels, représentant(e)s d'organisations internationales, du secteur privé, de la société civile et des experts nationaux et internationaux ont pu échanger sur l'état des lieux et l'avenir des soins de santé primaires à l'occasion du Forum national sur les soins de santé primaires.

En 2019 :

- Plus de **400** partenaires institutionnels, représentant(e)s d'organisations internationales, du secteur privé, de la société civile et des experts nationaux et internationaux ont pris part au Forum national sur les soins de santé primaires.
- **250** experts nationaux et internationaux ont pris part à la Conférence nationale sur le financement de la santé, dont les recommandations ont constitué une feuille de route pour l'élaboration de la stratégie nationale de financement du système de santé au Maroc.

La Conférence nationale sur le financement de la santé, a par ailleurs été l'occasion de formuler un ensemble de recommandations qui ont constitué une feuille de route pour l'élaboration de la stratégie nationale de financement du système de santé au Maroc. La mise en œuvre de cette dernière s'inspirera également des conclusions de l'évaluation des effets du décret de fixation des prix des médicaments au Maroc, ainsi que de l'actualisation des comptes nationaux de la santé, deux exercices stratégiques menés par le Ministère de la Santé en collaboration avec le SNUD.

S'agissant du personnel soignant, un grand pas a été franchi avec l'adoption du décret d'application n° 2.19.794 du 23 janvier 2020 de la loi 44/13 régissant la pratique de la profession de sage-femme. Après avoir accompagné techniquement l'élaboration des textes d'application en 2018, le SNUD a appuyé l'adoption du décret susmentionné à travers des rencontres de plaidoyer, organisées en 2019 et 2020 auprès de l'ensemble des parties prenantes. Au moment de la rédaction du présent rapport, le projet de loi portant création de l'ordre des sages-femmes au Maroc, également appuyé par le SNUD, était en cours d'examen par le Secrétariat Général du Gouvernement.

En réponse à la pénurie aiguë de personnel médical et paramédical dont souffre le Maroc, le pays s'est doté, avec l'appui du SNUD, d'un Plan stratégique de développement des ressources humaines du secteur de la santé (2019-2025) et a procédé à la capacitation des managers des hôpitaux régionaux et provinciaux à travers un MBA management hospitalier en collaboration avec l'Université Mohamed VI des sciences de la santé. Outre la problématique des ressources humaines, le Maroc a pu diagnostiquer, en collaboration avec le SNUD, les différents besoins en renforcement des capacités en vue d'améliorer, en particulier, la qualité de la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences au niveau des unités intégrées de prise en charge des hôpitaux.

2.4. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 : ÉDUCATION

Effet 4

L'accès universel à une éducation et à une formation de qualité, équitable et inclusive est garanti.

Achèvement de la scolarisation et accès des populations vulnérables à une éducation et une formation de qualité

L'appui aux initiatives du Maroc en matière de lutte contre l'abandon scolaire a permis d'assurer le suivi de 70.000 enfants et adolescent(e)s en abandon scolaire en 2019, dont près de la moitié a été réintégrée dans des établissements d'éducation formelle, et le reste, au sein d'établissement d'éducation non formelle ou de deuxième chance. A cet effet, le SNUD a accompagné le Ministère de l'éducation nationale et les acteurs de la société civile dans l'élaboration des normes et des programmes d'enseignement de la nouvelle génération d'écoles de la deuxième chance et l'extension de l'offre pour les adolescent(e)s et les jeunes en dehors du système éducatif. Ce partenariat a débouché sur l'ouverture de 36 nouveaux établissements.



Grâce au projet Forsa pour tous, Zineb évite le risque d'un mariage d'enfant

En 2019 :

- **70 000** enfants et adolescent(e)s en abandon scolaire ont été suivis,
- **32 000** parmi eux ont pu être réintégrés dans des établissements d'éducation formelle
- **38 000** ont bénéficié d'une éducation non formelle ou de la deuxième chance.



Toujours avec l'appui du SNUD, les résultats de l'évaluation nationale sur l'éducation des enfants en situation de handicap ont été partagés par l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, permettant ainsi de poser les bases d'une politique nationale pour la mise en place d'une éducation inclusive. Cette politique a été lancée en juin 2019 avec l'adoption d'une planification et d'un budget pour l'extension d'un modèle d'éducation inclusive à 700 écoles. Sur le plan opérationnel, le Ministère de la solidarité, du développement social, de l'égalité et de la famille a lancé, avec l'appui du SNUD, une série de cours virtuels destinés aux personnes en situation de handicap et à leur famille.

Dans le cadre de la politique nationale pour la mise en place d'une éducation inclusive lancée en juin 2019, les **700** écoles ayant bénéficié du modèle d'éducation inclusive ont donné accès à plus de **22 200** enfants en situation de handicap à l'éducation primaire en 2020.

Dans le cadre de l'appui à la protection et à l'autonomisation des enfants et jeunes réfugiés et migrants au Maroc, plusieurs actions ont été mises en place, incluant la distribution de fournitures scolaires et d'indemnités pour couvrir les frais de transport et d'inscription. En outre, un grand nombre de jeunes scolarisés a participé à un projet mis en œuvre avec l'appui du SNUD et sept partenaires d'exécution à Tanger, Tétouan, Fnideq et Al Hoceima, qui leur a fourni un soutien pédagogique adapté pour des matières telles que l'arabe, le français et les mathématiques, ainsi que des séances de tutorat et d'activités parascolaires dans les domaines du théâtre, de l'audiovisuel, du dessin et du sport.

Enfin, l'appui du SNUD s'est également étendu à l'inscription des enfants migrants et réfugiés au sein d'établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et tertiaire.

Entre 2019 et 2020 :

- **180** enfants et jeunes ont reçu des fournitures scolaires, une indemnité de transport et une prise en charge des frais d'inscription.
- **1 391** jeunes scolarisés, dont **752** filles, ont pris part à un programme de soutien pédagogique adapté pour des matières telles que l'arabe, le français et les mathématiques et bénéficié de **10 048** séances de tutorat et de **5 575** séances d'activités parascolaires dans les domaines du théâtre, de l'audiovisuel, du dessin et du sport.
- Plus de **2 550** enfants migrants et réfugiés à se sont inscrits à l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et tertiaire.

Appui à l'éducation et à la formation formelle ou non-formelle adaptée à l'environnement socioéconomique pour une meilleure employabilité

En appui aux efforts du Ministère de l'éducation nationale en matière de renforcement des systèmes et des capacités des utilisateurs en gestion et planification scolaire, le SNUD a accompagné directement 178 écoles afin d'améliorer la planification et la mise en œuvre de leurs projets scolaires et d'inclure tous les outils nationaux mis au point. Dans quatre régions, les acteurs scolaires ont pu également renforcer leurs capacités pour le développement et la mise en œuvre de projets d'établissements inclusifs ainsi qu'en matière de planification régionale et provinciale pour la mise en œuvre des deux programmes nationaux d'éducation préscolaire et d'éducation inclusive.

Le SNUD a par ailleurs continué son appui aux partenaires institutionnels et à ceux de la société civile dans la mise en œuvre de programmes d'intégration socioéconomique des adolescent(e)s et des jeunes.

Depuis le démarrage de l'UNDAF en 2017 :

- **4 régions** disposent d'un système de formation d'enseignants et de responsables de l'éducation inclusive
- **86 % des enfants réfugiés** ont accès au système éducatif national au niveau primaire
- **48 centres de la deuxième chance de nouvelle génération** ont été créés au niveau des académies régionales d'éducation et de formation
- **3 175 enfants et jeunes** ont bénéficié de l'éducation de la deuxième chance de nouvelle génération
- **305 établissements scolaires** disposent d'un système de gouvernance amélioré pour le suivi de l'équité de l'accès et des apprentissages
- **4 004 000 jeunes** sensibilisés aux questions de citoyenneté, de valeurs, d'éthique et de prévention de l'extrémisme violent
- **72 111 enfants, adolescents et jeunes** bénéficient d'un renforcement des compétences pratiques et d'une éducation à la citoyenneté.
- **10 864 éducatrices et éducateurs** de l'éducation préscolaire ont été formés selon les standards du Ministère de l'éducation nationale.

Renforcement des compétences pratiques, dont l'éducation aux valeurs, à l'éthique et à la citoyenneté des jeunes et adolescent(e)s

En 2019 et 2020, le SNUD a continué à appuyer l'action du Ministère de l'éducation nationale visant à élaborer des programmes et des approches d'enseignement basés sur les aptitudes à la vie sociale et l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement secondaire, grâce à la finalisation d'un cadre d'enseignement et d'outils pour le niveau secondaire, basés sur ces principes, avec une approche participative incluant les enseignants et les enfants.

En 2020, cette approche a été menée pour toutes les matières dans 30 écoles secondaires de quatre régions, au profit d'un large nombre d'adolescent(e)s et de jeunes. Dans la même année, plus de 5 millions de jeunes (garçons et filles) ont bénéficié d'activités de sensibilisation et d'éducation à travers des initiatives et des programmes (en ligne/hors ligne) adoptant une approche participative à l'échelon local.



Entre 2019 et 2020 :

- Plus de **24 700** adolescent(e)s et jeunes ont bénéficié des programmes et des approches d'enseignement basés sur les aptitudes à la vie sociale et l'éducation à la citoyenneté
- Plus de **5 millions** de jeunes, garçons et filles, ont été touché(e)s par des activités de sensibilisation et d'éducation à l'échelon local.
- **20** inspecteurs de l'éducation nationale et 60 enseignants ont été formés sur la citoyenneté mondiale (ECM) et de la prévention de l'extrémisme violent.
- **93** enfants et jeunes migrant(e)s et réfugié(e)s ont été sensibilisé(e)s aux valeurs du vivre-ensemble et de la cohésion sociale
- **55** jeunes ont bénéficié de sessions de développement personnel sur le droit des migrants et la citoyenneté active.

En accompagnement aux initiatives nationales en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et de la prévention de l'extrémisme violent, plusieurs inspecteurs de l'éducation nationale, enseignants et élèves ont été formés sur ces deux thématiques. De plus, un nombre important d'enfants et jeunes migrant(e)s et réfugié(e)s a été sensibilisé aux valeurs du vivre-ensemble et de la cohésion sociale et formé sur le droit des migrants et la citoyenneté active.



© UNFPA Maroc



© UNHCR Maroc



© ONU Femmes

A Youssoufia, les membres de l'Association Khouloud luttent contre les stéréotypes et les violences faites aux femmes à travers le football et l'implication des hommes

Appui au développement et extension de l'éducation préscolaire et de la petite enfance

Dans le cadre de l'accès à un enseignement préscolaire de qualité, le SNUD a soutenu le Ministère de l'éducation nationale dans l'élaboration et le lancement du programme national d'éducation préscolaire en 2019 et la formation des éducateurs et éducatrices sur le nouveau cadre national des programmes scolaires. Ces deux mesures ont contribué à une nette amélioration du taux de préscolarisation au Maroc (71,5 % en 2020).

La volonté du Ministère de l'éducation nationale, conjuguée au plaidoyer du SNUD pour le renforcement des ressources dédiées à l'éducation préscolaire, ont abouti à l'allocation d'un budget de 513 millions de dollars à l'extension du préscolaire pour les années 2020 à 2022, contre une enveloppe qui ne dépassait pas les 173 millions en 2019, tout en mettant un accent particulier sur les écoles primaires dans les zones rurales et suburbaines.

À travers l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), des ressources financières ont été allouées à 10 000 classes du préscolaire, en ciblant les provinces et zones les plus pauvres, ce qui a conduit à l'ouverture de 1 530 classes préscolaires en 2019. Les efforts, le plaidoyer et les partenariats déployés par le SNUD ont contribué aux bons résultats du préscolaire et, en particulier, à l'augmentation significative des effectifs.

A fin 2020, plus de 8 800 éducateurs et éducatrices sur programme national d'éducation préscolaire

Les effectifs du préscolaire ont augmenté durant l'année scolaire 2018-2019 de **14 %** au niveau national, et de **40 %** dans le préscolaire public.

Renforcement de l'éducation parentale au niveau du système éducatif

Dans l'objectif de sensibiliser les parents à l'importance de la petite enfance, à ses spécificités et au rôle qu'ils doivent jouer durant cette période, des experts de la petite enfance mobilisés par le SNUD ont développé une mallette parentale dans la région du Souss-Massa, avec la participation d'éducateurs, de parents et de membres des communautés ciblées. Cette mallette permettra d'assurer une complémentarité entre le travail réalisé dans les différentes unités préscolaires et la vie de l'enfant au sein de sa famille. L'expérience sera partagée avec le reste des académies régionales d'éducation et de formation (AREF) soutenues.

2.5. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 : INCLUSION ÉCONOMIQUE, RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ET DES VULNÉRABILITÉS

Effet 5

Les politiques publiques et stratégies nationales et régionales assurent la réduction des inégalités socioéconomiques et de genre.

Renforcement des capacités pour la lutte contre toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe et de violence à l'égard des femmes et des filles

La prévention de la violence, la prise en charge des femmes qui y sont exposées, l'accès aux espaces publics, l'écoute et la promotion des masculinités positives, telles étaient les thématiques abordées par les sessions de renforcement de capacité organisées par le SNUD, en appui aux efforts des institutions nationales et de la société civile spécialisées en la matière. Un référentiel et un argumentaire ont également été produits sur la parentalité positive et son intégration dans les politiques et stratégies aux niveaux régional et local.

En parallèle, en application des dispositions de la circulaire de M. le Chef de gouvernement n° 11/2019, du 26 juillet 2019, relative à la mise en œuvre territoriale de la politique publique intégrée pour la protection de l'enfance, et avec l'appui du SNUD, le Ministère de la solidarité, du développement social, de l'égalité et de la famille (MSDSEF) a lancé des dispositifs territoriaux de protection de l'enfance dans huit provinces pilotes.

En outre, un large effectif d'acteurs de la justice¹² ont pu renforcer leurs capacités en matière de procédures tenant compte des droits des enfants, de la lutte contre la traite des personnes et du trafic illicite des migrants. En complément, les gestionnaires et dirigeants d'établissement de microfinancement, d'ONG et d'autres acteurs œuvrant dans la chaîne de prise en charge ont pu bénéficier du premier cycle de formation Takafol¹³. À cette action s'ajoute le renforcement des capacités de plusieurs écoutantes de la plateforme Kolona Maak, en matière de techniques d'écoute à distance des femmes victimes de violence, pour une meilleure prise en charge de cette population.

31 institutions nationales et OSC ont renforcé de leurs capacités en matière de prévention de la violence et de prise en charge des femmes qui y sont exposées, d'accès aux espaces publics, d'écoute, et de promotion des masculinités positives.

Un programme de formation sur la parentalité a été mis en œuvre au profit de **69** ONG, en partenariat avec le MSDSEF.

912 réfugiés en situation de vulnérabilité pris en charge par les instances de protection sociale publiques.

12- Procureurs, magistrats, officiers de la (Direction générale de la sécurité nationale) DGSN, Gendarmerie royale, assistants sociaux (Ministère de la justice, Ministère de la santé, OSC) et inspecteurs du travail.

13- Cette cession a traité les cinq axes suivants : (i) Techniques de d'accueil, d'écoute et d'orientation, (ii) Le cadre normatif juridique national de lutte contre la violence à l'égard des femmes, (iii) Le cadre juridique normatif international de lutte contre la violence à l'égard des femmes, (iv) Rôles et responsabilités des gestionnaires des établissements multifonctionnels pour femmes selon la loi 65.15 et (v) Fondements théoriques du cycle des violences faites aux femmes.

2 500 acteurs de la justice ont pu renforcer leurs capacités en matière de procédures tenant compte des droits des enfants, de la lutte contre la traite des personnes et du trafic illicite des migrants.

400 gestionnaires et dirigeants d'établissement de microfinancement, d'ONG et d'autres acteurs œuvrant dans la chaîne de prise en charge ont bénéficié du premier cycle de formation Takafol.

20 écoutantes de la plateforme KolonaMaak ont renforcé leurs capacités en matière de techniques d'écoute à distance des femmes victimes de violence, pour une meilleure prise en charge de cette population.

D'un point de vue stratégique, le protocole Himaya, mis en place en 2020, constitue une vision de la coordination des interventions dans le domaine de la violence à l'égard des femmes répondant aux standards nationaux et internationaux. Outre la campagne nationale pour la protection des enfants contre la violence, la loi contre la violence à l'égard des femmes a fait l'objet de campagnes de communication et de sensibilisation, ainsi que d'un renforcement des capacités aux niveaux national, régional et communal.

Enfin, dans l'objectif de rendre l'environnement législatif plus propice à la lutte contre les différentes formes de violence, le SNUD a appuyé la stratégie de plaidoyer d'une coalition nationale de 25 associations de défense des droits des femmes en faveur d'une refonte globale de la législation pénale, afin de la rendre sensible au principe d'égalité des sexes et à la protection des femmes contre la violence. Il convient de noter que les coalitions d'organisations de défense des droits des femmes ont également été accompagnées dans la préparation et la soumission de rapports parallèles aux mécanismes internationaux (Beijing+25, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes).

Promotion d'un système de protection sociale intégré couvrant notamment les populations vulnérables

Le SNUD a poursuivi son accompagnement des efforts du Maroc en vue de mettre en place un système de protection sociale intégré. Cet accompagnement a porté notamment sur la phase de développement de la Politique publique intégrée de protection sociale (PPIPS), la mise au point de ses scénarios, des plans de transfert, de son plan d'action opérationnel et de son budget. Le plan d'action de la PPIPS comprend des programmes transversaux de suivi, un système de gestion de l'information, de coordination, de gouvernance et de communication, notamment le déploiement national effectif du registre social unifié pour la période 2023-2025, contribuant ainsi à améliorer la gouvernance de l'aide sociale et sa coordination au niveau régional.

Renforcement des systèmes d'information offrant des données désagrégées et territorialisés pour une meilleure prise de décision

Dans le cadre du programme conjoint avec l'Observatoire national du développement humain (ONDH), l'appui aux systèmes d'information aux niveaux national et territorial a pour ambition d'aboutir à des analyses approfondies et contextuelles des politiques sociales prioritaires, notamment celles qui ont trait à la santé, à l'éducation et aux inégalités, tout en intégrant les questions liées à l'égalité des sexes.

Dans le même sens, en vue de renforcer la production, l'analyse et l'accessibilité des statistiques ventilées par genre, le SNUD a accompagné en 2019 le Haut-Commissariat au plan dans la réalisation de la deuxième enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes. Cette deuxième édition de l'enquête a permis d'actualiser les données et statistiques nationales sur cette thématique, notamment à travers la présentation de données territorialisées et d'une analyse du coût économique de la violence. La production de ces statistiques ventilées permettra de mettre en évidence, de produire et de diffuser des données reflétant les réalités de la vie des femmes et des hommes. Ces données sont destinées aux acteurs de la société civile, aux décideurs des sphères publique, privée et institutionnelle, afin de les sensibiliser et de soutenir leur plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

En outre, le partenariat entre l'ONDH, l'ONDE, le MSDSEF et le SNUD a permis de produire une analyse de la situation des enfants au Maroc, en dressant l'état des lieux et l'évolution de la situation des droits des enfants au cours de la période 2014-2019.

Enfin, partant de l'expérience pilote de mise en place d'une base de données à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cette initiative s'est progressivement étendue pour bénéficier à d'autres régions du Royaume. En attendant la généralisation à l'ensemble des régions, cinq régions sont dotées de bases de données régionales à ce jour.

Les politiques publiques et les programmes d'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables sont mis en œuvre au niveau territorial

En appui à la mise en œuvre du pacte national de l'enfance, le SNUD a notamment accompagné le lancement du processus de budgétisation sensible aux enfants avec le Ministère de l'Economie et des Finances et l'appui au dispositif territorial de protection de l'enfance, en collaboration avec le MSDSEF.

Le partenariat du SNUD avec l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud a permis la création d'un nombre important d'emplois non-salariés, d'emplois occasionnels en faveur des populations vulnérables des oasis du Sud. La collaboration avec le même partenaire ainsi que le Ministère de l'Habitat et l'Agence de développement de l'Oriental a pour objectif de promouvoir l'émergence d'une nouvelle dynamique de développement socioéconomique, en appuyant les associations et les très petites entreprises dans un ensemble de zones cibles.

1 000 emplois non-salariés créés en faveur des populations vulnérables des oasis du Sud, dont **30%** au bénéfice des femmes.

780 emplois occasionnels créés, dont **280** en faveur des femmes.

Dans la Province de Berkane, c'est à travers la promotion du tourisme rural et l'aménagement d'un gîte modèle que de nouvelles opportunités de générer des revenus ont été créées pour les femmes rurales. En outre, 16 Ksour et kasbah abritant une population en situation d'extrême pauvreté ont été partiellement restaurés. Toujours dans la région de Berkane, le centre d'addictologie a été appuyé afin d'offrir de meilleures prestations en matière de prévention des toxicomanies chez les jeunes et de prise en charge des personnes dépendantes.

Dans la région Draâ-Tafilalet, une nouvelle dynamique de développement socioéconomique autour de la promotion des produits du terroir est favorisée, permettant ainsi d'atténuer l'impact de la crise de la COVID-19 sur la population.

Enfin, dans la région de Guelmim-Oued Noun, un système de pompage solaire a été mis en place pour approvisionner en eau potable un grand nombre de foyers. En outre, 249 sociétés en nom collectif y ont été créées et 672 coopératives et 380 TPME ont été appuyées.

Enfin, le Maroc dispose désormais d'un cadre d'intervention pour le programme *Mouwakaba*, qui permet de modéliser l'appui aux jeunes vulnérables en transition vers la vie active après 18 ans, notamment en éducation physique et sportive.

Dans la région de Guelmim-Oued Noun :

- **672** coopératives et **380** TPME ont été appuyées ;
- **6 625** emplois et **871** activités génératrices de revenus ont été créés, contribuant à l'amélioration des conditions de vie de près de **60 000** bénéficiaires, dont plus du tiers sont des femmes.

L'intervention sur les ksours à la province de Berkane a permis de :

- Restaurer **556** logements et plusieurs centres socioculturels,
- Donner à une population estimée à **21 400** habitants l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- Garantir des ressources à plus de **1 500** personnes, dont **280** femmes, notamment par le développement d'activités génératrices de revenus.

Dans la région Draâ-Tafilalet, **556** maisons en pisé ont été rénovées et plus de **60** associations et coopératives ont été appuyées afin de garantir des revenus à près de **1 500** personnes.

Le système de pompage solaire mis en place dans la région de Guelmim-Oued Noun a permis d'approvisionner en eau potable **2 150** foyers, soit **10 750** bénéficiaires.



2.6. PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6 : DÉVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF, INTÉGRÉ ET DURABLE

Effet 6

Les acteurs nationaux mettent en œuvre une politique de développement rural inclusif, intégré et durable.

Renforcement de la planification et de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche

En vue de promouvoir une agriculture intelligente et résiliente face au changement climatique, un cours de formation destiné aux conseillers agricoles de l'Office national du conseil agricole a été élaboré et un des modules de formation intitulé « Productions végétales intelligentes face au climat » a fait l'objet de tests en présence des conseillers agricoles formateurs.

En appui à la mise en œuvre du Programme forestier national, une stratégie intersectorielle pour la gestion intégrée des incendies de forêt a été définie et un plan d'action pour le cycle 2020-2030 a été validé.

Dans le cadre de l'amélioration du rôle de la pêche artisanale, un collectif de pêcheurs artisanaux a été formé sur la commercialisation des produits de la pêche, le ramendage des filets de pêche et les plans d'aménagement des pêcheries ainsi que des formations techniques sur la sécurité en mer et les techniques de pêche durable.

Par ailleurs, une stratégie de la filière « petits ruminants » est en cours de finalisation et 21 acteurs de l'élevage membres de l'Association nationale des éleveurs d'ovins et de caprins (ANOC) ont suivi des actions de formation appliquées aux compétences nécessaires au développement de leur structure et du secteur.

Enfin, convaincu de l'importance et de l'efficacité du numérique et du commerce en ligne en cette période de crise, le SNUD a lancé, en partenariat avec trois associations¹⁴, une expérience pilote visant le renforcement des capacités des coopératives fragiles qui ont souffert des répercussions du confinement dans les territoires marqués par la vulnérabilité.

Un collectif de **115** pêcheurs artisanaux, dont **16** femmes, a été formé sur la commercialisation des produits de la pêche, le ramendage des filets de pêche et les plans d'aménagement des pêcheries, ainsi que sur la sécurité en mer et les techniques de pêche durable.

À travers des sessions théoriques, pratiques et personnalisées de renforcement des capacités, environ **45** coopératives bénéficiaires ont été formées et accompagnées techniquement en matière de marketing numérique.

Modernisation des infrastructures et équipements agricoles et forestiers

Dans le cadre de l'utilisation des énergies renouvelables, trois forages ont été équipés en énergie solaire (plaques solaires et pompe immergée) pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de trois douars dans la région de Draâ-Tafilalet et quatre stations de pompage collectives supplémentaires, destinées à l'alimentation en eau potable, ont été équipées en énergie solaire, couvrant une superficie de 330 ha.

En matière de préservation des ressources hydriques, l'utilisation de l'eau d'irrigation a été optimisée grâce à la réhabilitation de trois seguias (canaux d'irrigation) et deux khattara (système traditionnel de gestion des eaux de culture) sur chacun des sites de la région de Draâ-Tafilalet, totalisant environ 5 000 mètres linéaires, et au renforcement du système d'irrigation d'appoint à travers des forages équipés en système de pompage solaire. En outre, 2 Km de canaux d'irrigation pour le transport et la distribution d'eau d'irrigation et la réduction des pertes d'eau ont été réhabilités.

Dans la région Draâ-Tafilalet,

- **2 280** bénéficiaires, dont 50 % de femmes, profitent désormais d'un puits équipé de pompage solaire et de deux forages pour l'irrigation d'une superficie de **450** ha
- **2 850** bénéficiaires, dont **59 %** de femmes sont couverts en eau potable par les quatre stations de pompage collectives supplémentaires qui ont été équipées en énergie solaire
- L'utilisation de l'eau d'irrigation a été optimisée sur 718 ha en faveur de **7 169** bénéficiaires, dont **49 %** de femmes.

Réduction de l'impact des pesticides sur l'environnement

En complément à l'appui au renforcement des procédures du système de contrôle de l'utilisation de pesticides, des actions de renforcement des capacités ont été menées en matière de surveillance, d'inspection et d'échantillonnage et de distribution des pesticides et des fertilisants à usage agricole.

Aussi, plus de 100 agriculteurs, membres de coopératives et conseillers agricoles de l'ONCA, dont presque 25 % de femmes, ont bénéficié de campagnes de sensibilisation sur le danger des pesticides et sur le triple rinçage et perçage des emballages vides de pesticides. De même, le SNUD a apporté sa contribution au volet de l'élimination des pesticides en engageant la société chargée de cette élimination et du suivi de toutes les procédures pendant les travaux sur le terrain.

70 cadres de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires ont renforcé leurs capacités en matière de surveillance, d'inspection et d'échantillonnage et de distribution des pesticides et des fertilisants à usage agricole.

A fin 2020 :

- **94** tonnes de pesticides périmés (y compris les emballages) ont été conditionnées de manière sécurisée,
- **35** tonnes ont déjà quitté le Maroc
- **59** tonnes étant déjà prêtes pour l'exportation, en vue de leur élimination dans un incinérateur à l'étranger.



Manahil Souss* Coopérative bénéficiaire du programme de renforcement des capacités digitales

Préservation du sol, de la biodiversité et promotion des produits du terroir

Dans le cadre de la gestion participative et intégrée des bassins versants aux fins de la lutte contre l'érosion, deux plans de cogestion intégrée de deux bassins versants dans la province de Midelt ont été élaborés. En outre, 330 ha sont désormais protégés contre l'érosion hydrique, à travers la construction de seuils de captage des eaux de ruissellement et la réduction de la vitesse d'écoulement dans la région de Draâ-Tafilalet.

Dans l'objectif de préserver la biodiversité, 114 variétés locales ont été collectées sur cinq sites oasiens et intégrées à la banque de gènes du centre régional de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à Settat.

En vue d'accompagner les initiatives nationales de valorisation des produits du terroir, quatre coopératives ont obtenu la certification pour la production biologique (deux à Ait Mansour, deux à Akka), pour une superficie totale d'environ 400 ha. Quatre autres coopératives (Imilchil, Amellago, Figuig et Tata) ont eu un accord de principe et sont en phase finale de certification.

A la région de Draâ-Tafilalet, **1 677** bénéficiaires, dont **53 %** de femmes, sont désormais protégés contre l'érosion hydrique

40 femmes de la commune d'Ait Mansour ont bénéficié d'un appui technique personnalisé en vue de renforcer le savoir-faire local en matière de séchage traditionnel des produits fabriqués.

Réduction des pertes et gaspillages alimentaires dans les systèmes oasiens du Maroc

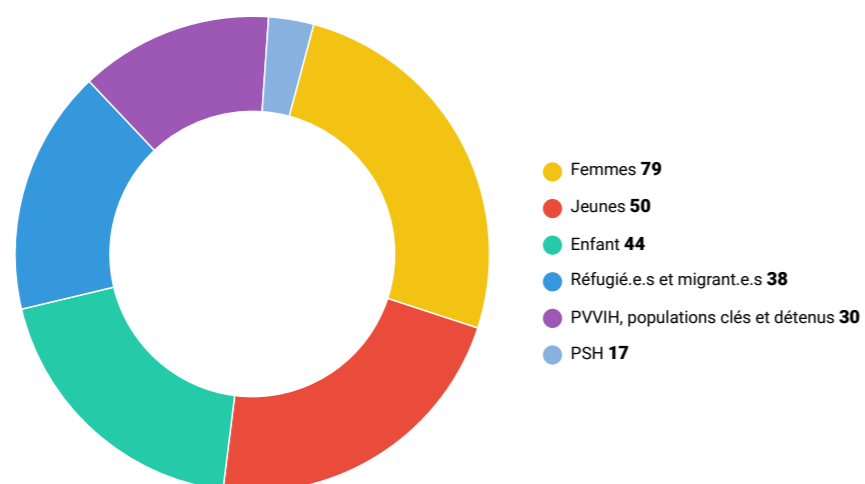
Une stratégie intégrée d'amélioration de la productivité et de réduction des pertes et gaspillages alimentaires dans les oasis marocaines pour trois filières (dattes, pommes et figues) a été élaborée et soumise aux acteurs locaux. Vingt-cinq participants au total (agriculteurs et agricultrices, vulgarisateurs, agro-entreprises, marchands, associations, coopératives et groupements d'intérêt économique) ont bénéficié de sessions de formation et de sensibilisation sur les bonnes pratiques de culture et de récolte, et sur les opérations de post-récolte.

14- L'association Passagers, l'association Al Maghreb Qudurat et le Centre marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE).

2.7. NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE

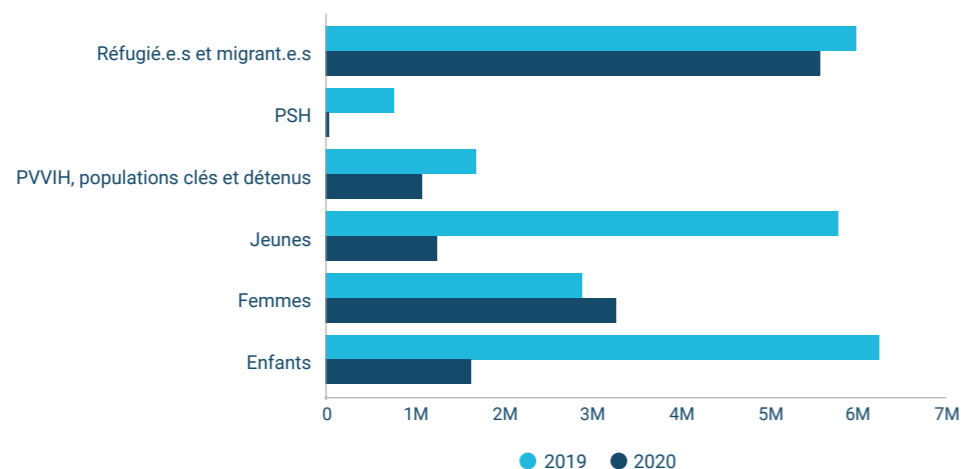
Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et qu'aucun objectif ne soit déclaré atteint tant qu'il ne l'est pas pour tout le monde est un engagement universel inscrit à l'Agenda 2030. Il a pour ambition de garantir que les personnes les plus pauvres et les catégories de populations les plus vulnérables accèdent aux services essentiels au même titre que les autres. Cet engagement constitue un important défi que le Maroc s'attelle à relever en atténuant les inégalités sociales et spatiales. En 2018, la pauvreté absolue¹⁵ sévissait encore à un niveau plus de cinq fois plus élevé dans le monde rural (5,9 %) qu'en milieu urbain (1,1 %) et enregistrait des seuils dépassant la moyenne nationale dans six régions. Les disparités sont encore nettement plus affirmées lorsqu'il s'agit de pauvreté multidimensionnelle, qui enregistre un taux de 18 % dans le monde rural, contre 2 % seulement en milieu urbain¹⁶. En 2020, les populations vulnérables sont également celles qui ont le plus pâti de l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Nombre d'interventions réparties par population en situation de vulnérabilité



Dans un effort conjoint visant à atténuer les inégalités dont sont victimes différentes catégories de populations, sur les 236 interventions de l'UNDAF 2017-2022 qui ont été mises en œuvre durant l'exercice biennal 2019-2020, 166 ont ciblé une ou plusieurs catégories de population à haut risque d'exclusion. Ainsi, 79 actions ont porté sur des thématiques d'intérêt pour les femmes, correspondant à un budget total de près de 5,2 millions de dollars. Les jeunes et les enfants arrivent ensuite avec 50 et 44 interventions respectivement, soit des budgets dépensés de 6,7 et 7,4 millions de dollars. Quant à la population de migrants et de réfugiés, 30 interventions lui ont été destinées, pour un budget total de plus de 10 millions de dollars. Par ailleurs, 30 interventions ont permis de toucher les PVVIH, les populations clés et les détenus, soit un montant total de plus de 2,6 millions de dollars. Enfin, 17 activités clés ont ciblé les personnes en situation de handicap, pour un montant total dépensé de 800 000 dollars¹⁷.

Dépenses 2019-2020 par catégorie de population en situation de vulnérabilité (USD)



15- 1,25 dollar en PPA par jour et par habitant.

16- Examen national volontaire de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Rapport national, Royaume du Maroc, 2020.

17- Il convient de noter que certaines activités peuvent concerner plusieurs catégories de populations, par exemple les femmes réfugiées ou encore les enfants en situation de handicap.

Comme l'indique le graphique ci-après, les interventions en faveur des populations à haut risque d'exclusion se concentrent particulièrement au niveau des effets 3 et 5. Cette tendance a été logiquement accentuée par les interventions mises en place pendant la crise sanitaire, mettant l'accent sur l'accès aux services de santé et l'accompagnement social des populations.

Répartition par effet des actions pour ne laisser personne pour compte



CHAPITRE 3 :

EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES AU MAROC : RENFORCEMENT DE L'ACTION CONJOINTE, COHÉRENTE ET EFFICACE

3.1. SOUTIEN AU PARTENARIAT ET FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030 : ADOPTION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UN CADRE DE FINANCEMENT INTÉGRÉ DES ODD

Adopté en 2015, le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement présente les principales recommandations politiques pour mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement durable. Le Programme a introduit le concept de cadre de financement national intégré, un outil qui permet aux gouvernements et à leurs partenaires de planifier le financement des ODD au niveau national. Le cadre analyse toutes les sources de financement et les moyens non financiers de mise en œuvre dont dispose un pays. Il conçoit également une stratégie de financement pour mobiliser des ressources, gérer les risques et atteindre les objectifs de développement durable en tenant compte des priorités définies.

Le Maroc a adopté en 2016 une feuille de route pour l'alignement du secteur financier au développement durable. Cette feuille de route dresse la liste des actions et mesures à engager pour l'alignement coordonné et progressif du secteur financier marocain, englobant les activités des banques, des assurances et des marchés de capitaux sur les enjeux du développement durable, dans le souci de favoriser l'émergence d'une finance durable.

Afin d'accompagner ces efforts de renforcement de l'architecture du financement des ODD, les organismes du SNUD (PNUD, UNICEF, OMS) et le Ministère de l'Économie et des finances ont élaboré un programme conjoint, avec un financement du Fonds conjoint pour les ODD visant à faciliter l'application du Programme 2030 par des politiques intégrées. Lancé à la fin de 2020 pour une durée de deux ans, ce programme vise à mettre en place une feuille de route pour un cadre de financement intégré des ODD. Les activités inscrites au titre du programme visent à : a) explorer les moyens financiers et non financiers existants ; b) identifier les défis et opportunités en termes de mobilisation de ressources pour le développement ; élaborer une feuille de route afin de renforcer le financement des ODD de manière intégrée, en appui à des politiques sociales inclusives. Il s'agit, à terme, de renforcer les capacités et de créer les conditions optimales pour appuyer l'alignement des financements publics et privés sur les ODD et à en accroître l'impact.

3.2 COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE DANS LE CADRE DE L'UNDAF 2017-2022 : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DES NATIONS UNIES ET DU MAROC POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030

Le Maroc a érigé la coopération Sud-Sud, consacrée dans le préambule de sa Constitution, comme axe stratégique de sa politique étrangère. Le pays accorde notamment au continent africain une place centrale à cet égard.

“

Coopération en faveur du développement de l'agriculture en Afrique : l'expérience marocaine

L'agriculture est l'un des domaines où les initiatives de coopération Sud-Sud offrent des perspectives prometteuses pour répondre aux défis communs du continent africain en matière de développement agricole, de lutte contre le changement climatique et de sécurité alimentaire.

À cet égard, le Maroc a mis à la disposition des pays africains, à travers la FAO, un fonds fiduciaire doté de 1,2 million de dollars pour la période 2014-2020, en faveur d'un appui au développement de l'agriculture en Afrique et du renforcement des capacités. Mis en place sur demande des pays récipiendaires, le programme a couvert la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, l'Eswatini et le Niger. Il a permis de mener plusieurs actions de renforcement de capacités dans des domaines tels que l'irrigation, l'horticulture, la fertilité des sols et les statistiques agricoles. Le programme a également permis d'apporter un soutien à la numérisation du secteur agricole et d'offrir une plateforme d'échanges de haut niveau sur les questions de politiques agricoles dans les pays concernés. Au Niger, grâce à un très fort ancrage institutionnel, le programme a permis de mettre en place, en un peu plus d'une année, une unité de géomatique et de numérisation dotée de matériel et de ressources humaines formées au sein du Ministère de l'agriculture. Outre la collecte, la numérisation et l'analyse de données agricoles, cette unité vise à former des profils experts en matière de traitement d'images de télédétection satellitaire et de drones. L'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, à travers son Département de télédétection, a mis à la disposition du Niger ses compétences, son expérience et son savoir-faire en matière d'exploitation des techniques d'observation de la terre pour l'élaboration de statistiques agricoles numériques fiables et à jour.

Un autre don d'appui d'un montant d'un million de dollars a été débloqué par le FIDA pour financer des activités de coopération Sud-Sud qui se sont traduites par la conduite de plusieurs visites exploratoires de délégations (malgache, ivoirienne et nigérienne). Ce projet a permis l'introduction d'approches porteuses de changement et diversifiées ainsi que l'identification d'opportunités et l'adoption de mécanismes permettant l'engagement du secteur privé. À cet effet, Madagascar développe actuellement des instruments pour évoluer vers des approches d'agriculture contractuelle dans un cadre de partenariat public-privé, qui s'appuient sur l'expérience marocaine en matière d'agropoles. L'adoption d'une loi d'orientation agricole offre également un cadre juridique favorable à la collaboration du secteur privé avec les petits exploitants agricoles. Grâce à ce projet, une série d'innovations institutionnelles ont pu être pilotées au niveau des pays bénéficiaires, avec un impact transformateur sur les politiques et le développement agricoles. À titre d'exemple, Madagascar s'est inspirée de l'expérience marocaine pour adopter des instruments financiers susceptibles d'optimiser la performance du Fonds de développement agricole. L'objectif global est de transformer le Fonds en un instrument de financement efficace, avec des outils innovants qui soutiennent le développement de l'agriculture inclusive dans le pays.

”

Le SNUD reconnaît la valeur ajoutée unique de la coopération Sud-Sud et triangulaire comme levier de développement. Cette coopération s'est donc tout naturellement imposée comme une approche transversale à tous les effets de l'UNDAF 2017-2022. Dans ce cadre, le SNUD au Maroc met en œuvre son appui technique ainsi que sa capacité à mobiliser les partenaires, à favoriser la constitution de réseaux et, ce faisant, à jouer un rôle fédérateur et catalyseur dans l'adoption par les acteurs de développement marocains des meilleures pratiques internationales.

L'appui du SNUD aux initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire couvre divers domaines tels que la santé, l'éducation, l'évaluation des politiques publiques, l'emploi des jeunes et la formation, le changement climatique, l'égalité des genres, la protection de l'enfance, la paix et la sécurité, la gouvernance de la migration et la lutte contre la traite des êtres humains. Ces domaines rassemblent une diversité des partenaires tels que les départements ministériels, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé. La collaboration couvre principalement les pays du voisinage africain mais s'étend également à des pays des continents européen, américain et asiatique¹⁸.

Au-delà des échanges d'expériences, les initiatives ciblent la formation et le renforcement des capacités, le partage des connaissances, la production d'études et de rapports ainsi que la mise en réseau des différents acteurs. Ces initiatives ont permis de mettre en place des projets pilotes et d'introduire des approches innovantes et un transfert de technologies qui apportent des solutions nouvelles et différentes dans plusieurs domaines..

18- Liste non exhaustive: Algérie, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Eswatini, États-Unis, France, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Iraq, Jordanie, Libye, Macédoine du Nord, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mexique, Niger, Portugal, Sénégal, Soudan, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie.

Partenariats mondiaux pour la santé : l'exemple des centres collaborateurs de l'OMS

Les centres collaborateurs de l'OMS sont des institutions, instituts de recherche, départements ou instituts universitaires désignés pour mener des activités de soutien aux programmes de l'organisation. Il en existe actuellement plus de 700 dans 80 pays, qui travaillent avec l'OMS dans des domaines variés. Quatre centres collaborateurs de l'OMS sont actuellement actifs au Maroc. Il s'agit de l'hôpital universitaire de maternité et de santé procréative Les Orangers, relevant du CHU Ibn Sina désigné centre collaborateur pour la recherche et la formation en santé procréative, du CHU Ibn Rochd pour la santé mentale, de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, pour la formation et la recherche dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, et du Centre antipoison, pour le renforcement des pratiques de pharmacovigilance.

Ces centres mobilisent l'expertise nationale marocaine en contribuant à l'adoption de normes et principes directeurs de l'OMS, au partage de données ou encore à travers la formation de professionnels dans d'autres pays. À titre d'exemple, l'hôpital universitaire de maternité et de santé procréative Les Orangers de Rabat a pu se positionner en tant que référence nationale mais aussi pour les pays de la région ainsi qu'au niveau international. L'hôpital mène ainsi des actions d'appui technique et de renforcement de capacités au profit des pays de la région Méditerranée orientale dans les services de planification familiale et d'amélioration de la qualité des soins maternels et néonataux. Son expertise en matière de procréation médicale assistée profite également aux pays de la région par le biais de programmes de formation sur les normes de l'OMS relatives aux techniques de procréation assistée à l'intention des prestataires de soins de santé.

3.3 UNITÉ D'ACTION DU SNUD POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS : COHÉRENCE ET EFFICACITÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies au Maroc, l'Équipe de pays du Maroc a pris un ensemble de mesures en vue de progresser en termes de collaboration et de cohérence des interventions au niveau du pays, dont notamment l'adoption d'une stratégie de communication conjointe axée sur les ODD, ainsi que d'un système d'information intégré.

Dans le même temps, en vue de rationaliser la dépense des agences des Nations Unies au Maroc en maximisant les économies d'échelles et les synergies en général, la stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS 2.0) du Maroc, lancée le 16 juin 2020, a été élaborée de manière participative, en étroite consultation avec tous les organismes concernés¹⁹. Elle reflète les priorités identifiées lors de ces discussions, étayées par des analyses détaillées, et définit les résultats stratégiques à court et à moyen terme qui guideront la collaboration entre les organismes, fonds et programmes sur le plan opérationnel au cours des cinq prochaines années.

En termes de programmation conjointe pour la mise en œuvre de l'UNDAF, de nombreuses interventions ont été le fruit d'une synergie des efforts de plusieurs organismes et parties prenantes. C'est notamment le cas de neuf programmes conjoints :

Le **programme conjoint d'appui au suivi des ODD et à l'établissement de rapports sur la question**, conclu avec le Haut-Commissariat au plan (HCP), combine les interventions de onze agences : PNUD, UNICEF, OMS, ONUSIDA, OIM, ONU-Femmes, CEA, UNESCO, FAO, UNFPA et Habitat.

En 2019, ce programme a soutenu la préparation et l'organisation de la deuxième consultation nationale sur la mise en œuvre des ODD au Maroc, tenue en juin 2019. Plusieurs départements ministériels, institutions publiques, acteurs du secteur privé et de la société civile ont pris part à cette consultation. À cet égard, le SNUD a apporté un appui technique substantiel à différents niveaux (rédaction des fiches de cadrage des différentes sessions de la consultation, réalisation d'une analyse sensible au genre pour présenter les réflexions des partenaires dans le contexte de ces panels, préparation du cadre général de la session consacrée à la société civile et mobilisation de celle-ci). Enfin, le SNUD a contribué à la rédaction du rapport des consultations et du deuxième rapport volontaire du Maroc sur la mise en œuvre des ODD qui a été présenté au Forum politique de haut niveau sur le développement durable en 2020.

En matière de renforcement des capacités, vingt-trois cadres du HCP ont bénéficié d'une formation sur les ODD, leur intégration et leurs interconnexions, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. Seize cadres régionaux et centraux ont bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de territorialisation des ODD.

Quant à la production des données probantes, un modèle d'équilibre général calculable des ODD a été élaboré en collaboration avec le HCP, permettant de réaliser des simulations des scénarios de réalisation des ODD au Maroc. En outre, une analyse du potentiel d'accélération de la mise en œuvre des ODD relatifs à la sécurité alimentaire au Maroc a été élaborée, ainsi qu'une méthodologie d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur l'inclusion de la petite agriculture familiale.

Le programme conjoint d'appui à l'ONDH a évolué au fil des ans et des cycles de partenariat en **un programme d'appui à l'évaluation des politiques publiques en faveur d'un développement humain équitable**. Ce dernier, appuyé conjointement par le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'UNODC, l'OMS et ONU-Femmes, a permis notamment de :

- Poursuivre les travaux de géoréférencement et de collecte des données des établissements relevant des secteurs du développement humain au niveau régional, garantissant désormais la couverture globale de l'ensemble des préfectures et provinces du Royaume par le système d'information territoriale (SIT) ;
- Créer deux pôles régionaux d'excellence au niveau des villes de Meknès et d'Oujda. Le premier dispose d'un observatoire régional du développement humain avec un SIT actualisé et opérationnel et d'une université (Université Moulay Ismaïl) proposant pour la première fois un mastère en évaluation des politiques publiques. Le deuxième a renouvelé l'expérience avec l'Université Mohammed Ier d'Oujda pour créer un noyau d'experts ;
- Renforcer les partenariats dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment avec le Conseil national d'évaluation des politiques publiques du Mexique (CONEVAL) et le Centre de recherches et d'études sociales (CRES) de Tunisie. Ces partenariats ont permis de renforcer les capacités des cadres de l'ONDH et de ses partenaires, notamment l'Université Mohamed V (Rabat), l'Université Moulay Ismaïl (Meknès), l'Université Mohamed Ier (Oujda), l'Université Abdelmalek Essaadi (région du Nord), et l'Université Cadi Ayyad (Marrakech), en matière d'approche basée sur les droits de l'homme, de gestion axée sur les résultats et de suivi-évaluation des politiques sociales et de communication des résultats des évaluations pour l'opérationnalisation des politiques et programmes sociaux ;
- Mener à bonne fin, outre les six évaluations en cours de finalisation, une évaluation portant sur les personnes déscolarisées et sans emploi ni formation au Maroc.

L'objectif de **la phase II du programme conjoint Harmonisation et évaluation des politiques publiques (HEPP II)** est de mettre en place des dispositifs efficaces de coordination, de mise en cohérence et d'évaluation des politiques publiques permettant d'assurer une meilleure gouvernance des stratégies sectorielles et territoriales, tenant compte des questions de genre, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement fixés.

S'agissant des réformes politiques, cette deuxième phase du programme d'harmonisation a permis d'établir un diagnostic du système national de protection sociale, de simuler des scénarios de réformes possibles, d'élaborer et de valider la PPIPS et sa déclinaison en plan d'action. Dans le cadre de la coordination et de la convergence des politiques publiques, 29 départements ministériels ont été mobilisés et impliqués durant le processus d'élaboration des scénarios de réforme et de la PPIPS et 12 départements ministériels ont été mobilisés autour de la Santé dans toutes les politiques (SdTP).

En matière de renforcement des capacités, plusieurs sessions ont eu lieu, notamment en relation avec l'approche SdTP, l'évaluation de l'impact sanitaire à l'intention de 34 responsables du Ministère de la santé et des autres départements concernés, la gestion de risques de catastrophes naturelles ainsi que les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises. Quant au partenariat, on notera la participation du Maroc à la Conférence internationale sur la protection sociale des enfants à Genève, la participation à un atelier régional sur le renforcement du travail social, la mobilisation de quatre experts dans le cadre de la protection sociale et la mise en place d'un partenariat avec ISGlobal dans le cadre de la SdTP.

Sur le plan institutionnel, le programme a permis de développer un système d'information intégré de suivi-évaluation des politiques publiques et d'accompagner l'opérationnalisation de la Commission ministérielle de pilotage de la réforme et de la gouvernance de la protection sociale, ainsi que de la commission nationale Gouvernance d'entreprise.

Le **programme conjoint AMAL « Protéger et autonomiser les enfants et jeunes réfugiés et migrants au Maroc »** est une initiative conjointe mise en œuvre par l'UNICEF, l'OIM et le HCR, sous la conduite du Bureau de la Coordonnatrice résidente (BCR) du système des Nations Unies au Maroc. Il vise à favoriser l'intégration des enfants et jeunes réfugiés et migrants, en appuyant les initiatives des autorités marocaines visant à proposer des solutions multidimensionnelles aux défis auxquels ces dernières doivent faire face.

En rassemblant toutes les parties prenantes pour faire face aux multiples besoins des enfants et jeunes réfugiés et migrants, notamment en matière d'éducation, de santé, de logement ou de vivre-ensemble, le comité de pilotage a offert une plateforme d'échanges dont les recommandations permettront d'adapter le programme au contexte spécifique de la crise sanitaire et de ses incidences.

Lors de ses deux premières années de mise en œuvre, AMAL a permis de sensibiliser 140 journalistes dans différentes régions sur les problèmes rencontrés par les enfants et jeunes réfugiés et migrants. Un total de 5 000 migrants et réfugiés ont bénéficié d'une assistance directe, 140 jeunes Marocains, migrants et réfugiés, ont participé à un tournoi de basket-ball interculturel et plus de 500 personnes ont été formées aux enjeux de la migration et de l'asile, notamment à travers la protection de l'enfance.

19- Les organismes, fonds et programmes suivants participent à la BOS 2.0 du Maroc (2021-2025) : CEA, FAO, HCR, OIM, OMS, ONU-Femmes, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF et UNOPS. Le FIDA a exprimé son intention de participer à la BOS en 2021.

20- Une évaluation des projets Dar el-Oumouma et Dar ettalib.a., menés dans le cadre de l'INDH; une évaluation de l'inclusion du monde rural : le cas de la petite agriculture familiale, ainsi que quatre études sur le téléenseignement, le télétravail, la stratification sociale au Maroc et les économies informelles.

Le programme conjoint **Droits des personnes en situation de handicap**, exécuté avec la participation de l'UNESCO, du PNUD, de l'UNFPA et de l'OMS, a pour objectif de changer les mentalités sur la perception sociale du handicap et de promouvoir l'approche fondée sur les droits humains. En 2020, ce programme a permis de lancer une campagne numérique de sensibilisation avec Y-PEER à l'intention des jeunes, afin de lutter contre la discrimination et la stigmatisation des jeunes en situation de handicap, spécialement pendant le confinement (plus d'un million de jeunes touchés).

Le **Programme conjoint en appui à la riposte nationale au VIH/sida**, mis en œuvre par l'ONUSIDA, l'OIM, ONU-Femmes, le PNUD, l'UNESCO, l'UNFPA, le HCR, l'UNICEF et l'ONU DC a permis d'obtenir un ensemble de résultats au cours de l'exercice biennal 2019-2020, parmi lesquels on peut citer :

- Une évaluation de l'impact de la COVID-19 sur l'accès des PVVIH aux services de prise en charge durant le confinement, dont les résultats ont été utilisés pour remédier aux difficultés rencontrées durant cette période, en collaboration avec le Ministère de la santé, les centres référents et les ONG ;
- L'extension du programme de prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP) et la mise en place d'un autotest pour le dépistage du VIH parmi les populations clés;
- La consolidation des programmes relatifs au VIH et à la santé sexuelle et procréative à l'intention des migrants, des jeunes et des prisonniers ;
- L'élaboration des rapports nationaux sur le sida au titre de 2019 et 2020, ce qui a permis de mettre à jour les estimations du VIH et des progrès accomplis pour atteindre les cibles des indicateurs de la cascade nationale et l'objectif intermédiaire 90-90-90 de l'accélération de la riposte au sida²¹ ;
- La mise à jour des lignes directrices nationales en matière de traitement antirétroviral (TAR) pour les PVVIH ;
- L'extension du plan stratégique national de lutte contre le sida jusqu'en 2023 et la mobilisation d'une nouvelle subvention du Fonds mondial ;
- L'élaboration et l'adoption du plan d'action de préparation à la transition du financement de la riposte au VIH et la tuberculose ;
- La réalisation de quatre évaluations: a) revue à mi-parcours du plan stratégique national de lutte contre le sida ; b) évaluation des aspects de la riposte au VIH relatifs au genre ; c) évaluation nationale des dépenses consacrées à la lutte contre le sida ; d) évaluation du cadre du système national de suivi et évaluation ;
- La conduite de nouveaux exercices de cartographie des populations clés dans trois villes en 2019 (Rabat, Salé et Témara) et le développement et la mise en œuvre d'un système de gestion informatique des programmes destinés aux populations clés utilisant le code d'identification unique (CIU) et la plateforme DHIS2.

L'approche holistique du **programme conjoint Medfilm** de l'UNESCO et ONU-Femmes a permis de lancer la réflexion autour du défi de l'égalité des genres dans le secteur du film et de l'audiovisuel, grâce au développement de nouvelles stratégies innovantes et à la mise en commun des mandats, des expertises et des réseaux des deux organismes. Les premiers résultats de ce programme s'articulent comme suit :

- Présentation des résultats de l'étude régionale, certes avec des chiffres clefs alarmants, mais susceptibles d'aider à orienter les efforts des différents acteurs ;
- Lancement du répertoire collaboratif en ligne et de la campagne de sensibilisation, afin d'enregistrer le plus grand nombre de professionnel(le)s ;
- Lancement du processus d'adoption d'une charte régionale pour l'égalité dans le secteur du film ;
- Mise en place de « SISTERS in films », un réseau de renforcement des capacités et de solidarité des professionnelles;
- Production de cinq courts métrages au terme du cycle de renforcement des capacités à toutes les étapes de la production ;
- Développement et lancement d'un module pédagogique dans des universités en Jordanie et au Maroc ;
- Renforcement de la participation des professionnelles du secteur du film aux festivals et création de prix pour récompenser les films promouvant l'égalité des genres ;
- Adoption d'un appel par l'ensemble des participants du séminaire régional « Pour une égalité des genres dans le secteur de l'audiovisuel et du film dans la région du Maghreb-Machrek », afin de définir les modalités et lignes directrices des assises de l'égalité dans le secteur de l'audiovisuel et du film dans la région du Maghreb-Machrek, dont la première édition devait se tenir au Maroc en 2020.

21- L'expression « 90-90-90 » signifie :

- 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique ;
- 90 % des personnes connaissant leur séropositivité reçoivent un traitement antirétroviral (TAR) continu ;
- 90 % des personnes sous TAR ont une charge virale supprimée (c'est-à-dire indétectable).

3.4. ÉVALUATION ET LEÇONS APPRIS

Au moment de la rédaction du présent rapport, une version préliminaire du rapport de l'évaluation finale indépendante de l'UNDAF 2017-2022 était en cours de finalisation. Les recommandations préliminaires issues de cette évaluation se situent à trois niveaux :

Au niveau stratégique :

- Le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable devra reposer sur le nouveau modèle de développement et prendre en considération les défis majeurs découlant de l'examen volontaire des ODD et les analyses sur l'impact économique, social et sanitaire de la COVID-19 au Maroc ;
- La programmation du Plan-cadre devra s'aligner sur les outils de planification des politiques et budgets publics nationaux (loi de finances, projets de performance ministériels) ;
- Le Plan-cadre devra adopter une architecture plus simple et plus efficace, aussi bien au regard du cadre de résultats (réduction et qualité du nombre d'effets, de produits et d'indicateurs) que de la coordination (allègement, rôle du BCR) ;
- La participation de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé et d'autres acteurs sociaux (groupes de réflexion, syndicats) aux mécanismes de gouvernance et de mise en œuvre du Plan-cadre doit être renforcée.

Au niveau organisationnel :

- Le Plan-cadre devra identifier et concevoir des indicateurs de valeur stratégique, en concertation avec les partenaires nationaux. Les partenaires devront contribuer et s'impliquer davantage dans l'établissement de rapports au titre de l'UNDAF ;
- Le pilotage stratégique du Plan-cadre, en se fondant sur des données probantes émanant d'un système de suivi-évaluation performant, devra être une fonction clef d'analyse pour l'Équipe Pays des Nations Unies. Les organismes devront investir (expertise, moyens, sensibilisation) dans ONU Info en tant qu'outil de pilotage stratégique partagé et de communication crédible du Plan-cadre (à destination des partenaires et des bailleurs) ;
- Les organismes devraient investir dans la fonction de suivi et évaluation (professionnalisation) et les partenaires s'engagent davantage dans l'évaluation de l'impact des politiques et programmes publics appuyés dans le cadre du Plan-cadre, afin de renforcer la capitalisation des apprentissages et l'obligation de rendre compte ;
- L'obligation de rendre compte devrait être renforcée à travers la participation des bénéficiaires en dernier ressort (les populations vulnérables) au suivi-évaluation.

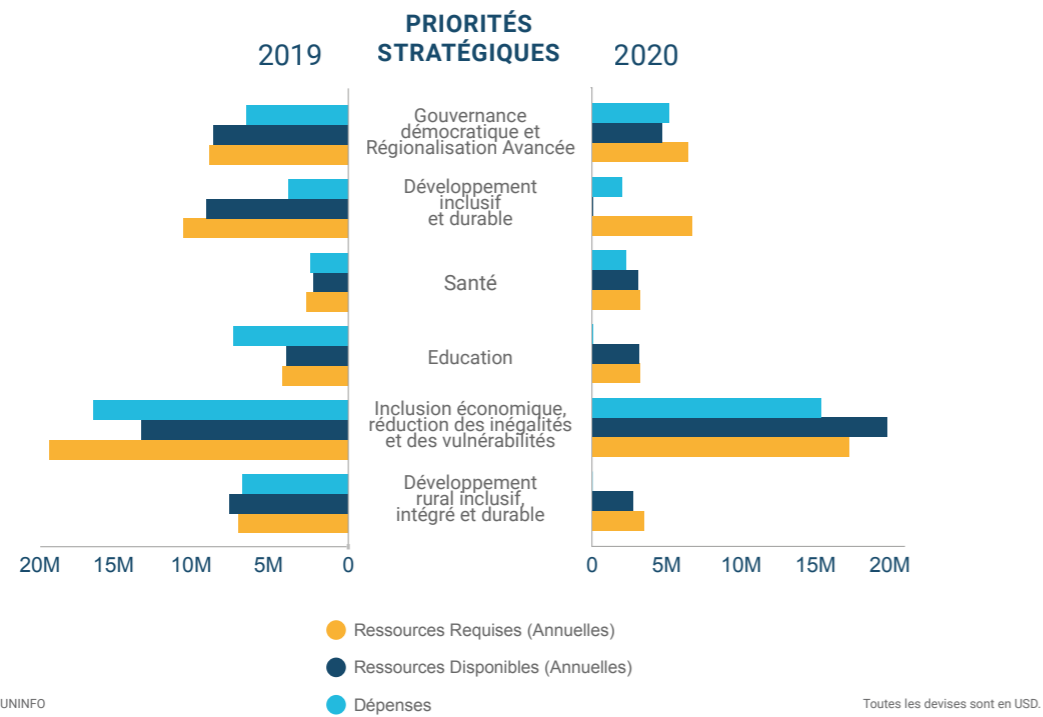
Au niveau programmatique :

Le Plan-cadre devra :

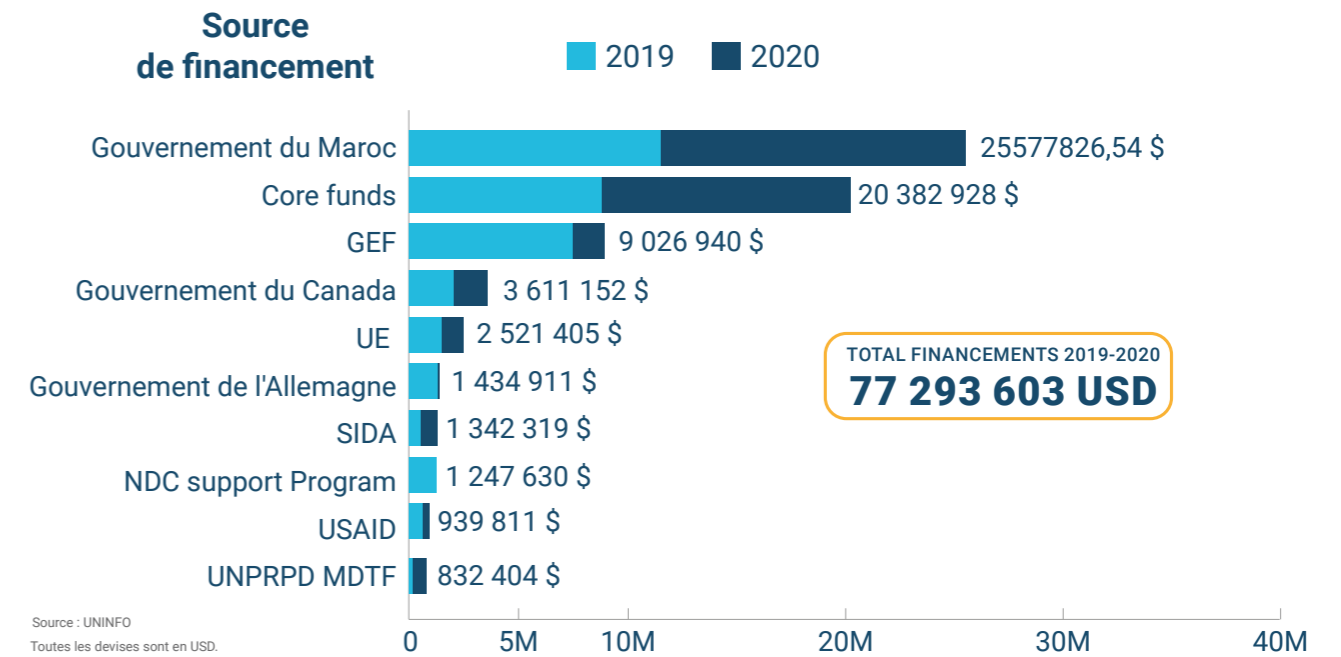
- Promouvoir et optimiser les moyens et les synergies découlant des mécanismes de programmation conjointe, à travers les groupes thématiques, les groupes de résultats et les programmes conjoints (Unis dans l'action) ;
- Renforcer l'action conjointe au niveau de deux ou trois régions auxquelles la priorité sera accordée en fonction des critères de vulnérabilité multidimensionnelle (convergence géographique) ;
- Appuyer le caractère inclusif des politiques et programmes publics et accorder une importance particulière aux nouveaux défis (par exemple, l'anticipation de phénomènes tels que le vieillissement ou le changement climatique, les conséquences de la crise de la COVID-19 et les changements qu'elle a induits), dans le cadre du nouveau modèle de développement et des axes stratégiques définis ;
- Être plus sensible au genre dans toutes ses actions, niveaux et dimensions.

3.5. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DE RESSOURCES

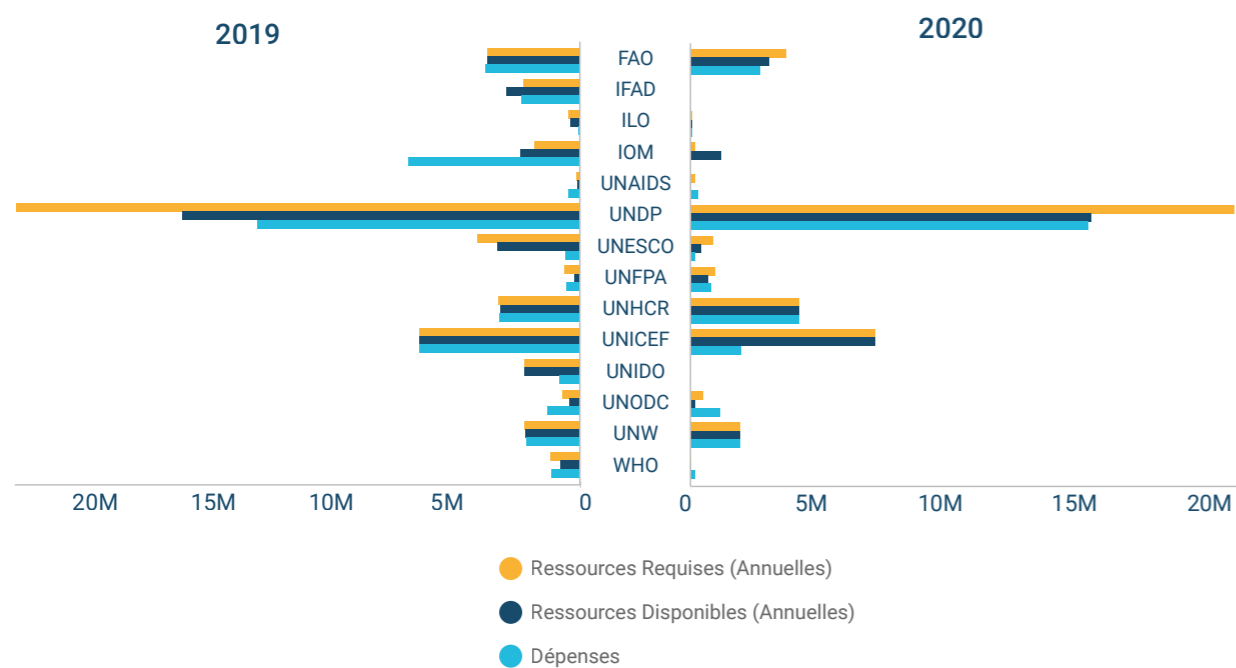
Total des ressources requises (budgétisées), des ressources disponibles et des dépenses, par axe stratégique de l'UNDAF



TOP 10 des sources de financement 2019-2020



Ventilation budgétaire par agence



CHAPITRE 4 :

PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2021

Au titre de **l'effet 1 (gouvernance et régionalisation avancée)**, le Groupe des résultats s'est fixé comme priorité pour l'année 2021 de poursuivre l'accompagnement à la mise en œuvre d'une gouvernance locale sensible au genre et l'élargissement de la participation citoyenne, notamment à travers la généralisation des instances de jeunes dans les régions et le renforcement des capacités des cadres et élus des nouveaux conseils.

Au niveau national, l'appui à l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques et de leur convergence ainsi que de l'accès des personnes les plus défavorisées à la justice sera poursuivi. Un accent particulier sera mis sur la prise en charge intégrée et complémentaire des enfants en conflit avec la loi par les services judiciaires et les services sociaux. Enfin, l'appui institutionnel portera également sur la lutte contre la corruption, le terrorisme et la radicalisation violente, le crime transnational organisé, le blanchiment de capitaux et les flux illicites.

Pour ce qui est de **l'effet 2, relatif au développement durable et inclusif**, les initiatives conjointes continueront à : a) promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans tous les secteurs, villes et communautés ; b) cibler la création d'emplois verts ; c) encourager l'innovation en matière de technologies propres et de gestion des déchets. La mise en œuvre du plan d'adaptation au niveau des régions les plus vulnérables recevra une attention particulière, à l'instar du renforcement des capacités des acteurs clés de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

En matière de **santé (effet 3)**, l'accompagnement des politiques et programmes prioritaires sera poursuivi durant l'année 2021. L'accent sera notamment mis sur les questions suivantes :

- La réponse sanitaire à la pandémie de la COVID 19 ;
- Les soins de santé primaires, la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes ;
- La santé sexuelle et procréative ;
- La prévention et lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ;
- La lutte contre VIH/sida et les droits humains des PVVIH;
- L'action préventive et lutte contre les maladies non transmissibles et l'élimination du cancer du col de l'utérus ;
- La santé et l'immigration ;
- Soutien aux chantiers de réforme des systèmes de santé, notamment la politique pharmaceutique et l'extension de couverture médicale de base.

Le renforcement de la gouvernance du système national de santé figurera également parmi les priorités de l'effet 3, en particulier en termes de gestion des ressources humaines, de financement, d'appui au système national d'information sanitaire, pour une meilleure prise en considération des déterminants de la santé dans les différentes politiques.

S'agissant de **l'effet 4 (éducation)**, l'inclusion restera au centre des efforts qui seront déployés en 2021, avec un appui à l'extension de l'offre d'éducation préscolaire et d'éducation inclusive, l'accompagnement des écoles de la deuxième chance et la promotion de l'éducation parentale, notamment dans l'objectif de maintenir les filles dans les établissements scolaires.

En outre, le Gouvernement du Maroc entend, en collaboration avec le SNUD, œuvrer à l'intégration de l'éducation à la santé sexuelle et procréative dans le programme d'enseignement des écoles primaires et secondaires et des aptitudes pratiques de la vie courante et de l'éducation à la citoyenneté dans les programmes d'enseignement des collèges et de l'éducation non formelle.

Le Groupe des résultats a retenu comme priorité au titre du suivi de **l'effet 5 (inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités)** l'appui à plusieurs stratégies et plans nationaux, dont la politique intégrée de protection sociale, la stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, le plan national intégré d'autonomisation économique des femmes et la politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap, ainsi que la stratégie nationale d'immigration et d'Asile et la stratégie nationale des marocains du Monde. En outre, les parties prenantes s'engageront dans la mise en œuvre des dispositifs territoriaux de protection de l'enfance et du pacte national pour l'enfance et la promotion de masculinités et paternités positives. Les adolescents et les jeunes seront également au centre des interventions concernant ce volet, notamment en vue de renforcer leurs capacités d'innovation et d'entrepreneuriat, de favoriser leur employabilité et d'accroître leur participation à la réalisation des ODD.

ANNEXE 1 : ANALYSES DE L'IMPACT SANITAIRE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COVID-19

Pilier du cadre des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19	Thématique	Enquête/étude/analyse/diagnostic	Organisme	Couverture géographique	Partenaires	Début	Fin	Lien
1. La santé d'abord	Santé	Étude économique de l'impact des mesures liées à la COVID-19 sur les malades de pathologies lourdes et coûteuses	OMS	nationale	Ministère de la santé	sept-20	déc-20	
		Poursuivre la collecte et l'analyse des données des sciences sociales relatives à la COVID-19, y compris les habitudes locales de recherche de soins et l'attitude des parents à l'égard de l'infection par la COVID-19, et cibler les populations particulièrement à risque/vulnérables, le cas échéant	UNICEF, OMS, PNUD, OIM	nationale	Ministère de la santé	avril-mai 2020	déc-20	
	Santé maternelle et infantile	Évaluation de l'effet de la COVID-19 sur l'allaitement maternel : connaissances et attitudes des mamans à l'égard de l'allaitement et de la COVID-19	UNICEF	nationale	École nationale de santé publique	septembre 2020	mars-21	
		Réaliser une analyse risques-bénéfices afin de modéliser l'impact de la COVID 19 sur la mortalité maternelle et infantile et la prestation de services santé procréative, maternelle, néonatale, infantile et adolescente	OMS	nationale	Ministère de la santé	oct-20	déc-20	
		Recherche opérationnelle sur la santé maternelle et infantile durant de la pandémie de COVID-19 (caractéristiques cliniques et épidémiologiques, analyse des indicateurs de morbidité et de mortalité, nutrition, etc.)	OMS	nationale	Ministère de la santé	non encore lancée		
	VIH/sida	Enquête mondiale sur l'impact de la COVID-19 sur les prestations de services communautaires de lutte contre le VIH/sida	ONUSIDA	mondiale	ONUSIDA, PNA/Ministère de la santé, organisations de la société civile	avr-20	déc-20	
		Intégration de la composante COVID-19 dans les enquêtes biocomportementales intégrées auprès des populations clés (HSH, UDI)	ONUSIDA	Agadir, Marrakech, Casablanca, Fès, Tanger, Nador, Tetouan	ONUSIDA, PNA/Ministère de la santé, organisations de la société civile	juil-20	déc-20	
		Modélisation de l'impact de la COVID-19 sur les programmes de lutte contre VIH/sida (prévention et prise en charge)	ONUSIDA	nationale	ONUSIDA, PNA/Ministère de la santé, organisations de la société civile	sept-20	déc-20	
	Migration	Étude opérationnelle sur les besoins des enfants migrants, notamment sur les effets de la COVID-19	UNICEF	nationale	École nationale de santé publique	sept-20	mars-21	

Pilier du cadre des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19	Thématique	Enquête/étude/analyse/diagnostic	Organisme	Couverture géographique	Partenaires	Début	Fin	Lien
2. Protections des populations	Réfugiés et migrants	Impact de la pandémie de COVID-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc	UNHCR	nationale	Haut-Commissariat au plan	juin-20	sept-20	https://www.hcp.ma/Enquete-sur-l-impact-de-Covid-19-sur-la-situation-socioeconomique-et-psychologique-des-refugiesauMaroc_a2593.html
	Éducation	Analyse de l'impact de l'éducation à distance	PNUD	nationale	Observatoire national du développement humain	juil-20	déc-20	L'étude finale n'a pas été encore publiée et le lien n'est pas encore disponible.
	Emploi et TPME	Enquête sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes dans le secteur manufacturier	ONUDI	régionale (Moyen-Orient et Afrique du Nord)	Maroc PME, Centre, des très petites entreprises solidaires	avr-20	juin-20	https://www.unido.org/sites/default/files/2020-10/Impact%20of%20COVID19_RJH%20Survey%20results.pdf
3. Réponse et relance économiques		Impact de la COVID-19 sur la demande de compétences	ONUDI	mondial	European Training Foundation (ETF)	avr-20	20-sept	https://www.unido.org/sites/default/files/2021-02/Changing-needs-for-skills-development_UNIDO ETF_2020.pdf
		Évaluation de la demande de compétences, de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les industries agroalimentaires et proposition de recommandation et d'un plan d'action pour l'appui à la relance	ONUDI	nationale	Fédération nationale des industries agroalimentaires (FENAGRI), Ministère de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique et Banque africaine de développement (BAID)	mai-20	oct-20	
		Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte : analyse des politiques visant à soutenir la réponse nationale à la COVID-19 par une relance verte. Diagnostic en deux parties de l'impact de la COVID-19 et de l'après-COVID 19 sur le revenu, l'emploi et la protection sociale des travailleuses et travailleurs marocains résidant à l'étranger, étude statistique de synthèse, enquête primaire à passages répétés des Marocains résidant à l'étranger pour appuyer l'action publique marocaine d'assistance, d'accompagnement et de reinsercion socioéconomique	OIT	Pays de destination Europe, Amérique du Nord, Golfe (Marocains résidant à l'étranger)	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle, Ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, Haut-Commissariat au plan	sept-20	juin-21	
	Mise en place d'enquêtes à haute fréquence du marché du travail	OIT	nationale	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle - Observatoire du marché du travail, Economic Research Forum (ERF)	sept-20	déc-21		
	Diagnostic de l'impact de la COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc: mesures d'urgence et perspectives de reprise	OIT	nationale	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle, Banque africaine de développement	avr-20	sept-20	https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/ed_emp/documents/publication/wcms_767858.pdf	

Pilier du cadre des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19	Thématique	Enquête/étude/analyse/diagnostic	Organisme	Couverture géographique	Partenaires	Début	Fin	Lien
5. Cohésion sociale et la résilience de la communauté	Migration	Diagnostic de l'impact de la COVID-19 sur les populations migrantes/travailleurs et travailleuses migrant(e)s au Maroc/Marocain(e)s à l'étranger	ONU-Femmes	Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Ministère de l'Intérieur, Ministère du travail et de l'insertion professionnelle, Ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, Ministère de la solidarité, du développement social, de l'égalité et de la Famille, Ministère de l'éducation nationale, autres acteurs étatiques clés	sept-20	juin-21		
	Impact socioéconomique	Analyse par sexe de l'impact de la COVID-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages	UNICEF	nationale	Haut-Commissariat au plan	mai-20	févr-21	https://morocco.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications/2021/02/hcp-impact-covid-19-menages
	Violence à l'égard des femmes	Participation à la réalisation d'une enquête régionale (couvrant 10 pays de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les violences à l'égard des femmes durant la période du confinement)	ONU-Femmes	nationale	Bureau régional d'ONU-Femmes pour les États arabes	avr-20	sept-20	https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-sur-l-impact-du-coronavirus-sur-la-situation-economique-sociale-et-psychologique-des-menages.121765.html
	Communication relative aux risques et mobilisation de la population	Étude sur l'impact des actions concernant la communication des risques et l'engagement communautaire et l'éducation pour la santé relative à la pandémie de COVID-19	UNICEF, OMS et PNUD	nationale	Observatoire national du développement humain	mai-20	oct-20	https://www.unicef.org/morocco/media/2261/file/Etude.pdf
	Sécurité alimentaire	Évaluation et suivi à moyen terme de l'impact de la COVID-19 sur les systèmes alimentaires; la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages ruraux vulnérables au Maroc	FAO/FIDA/BM	nationale	Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts	mai-20	nov-21	
	Environnement	Analyse de l'impact du confinement sur la qualité de l'air	PNUD	nationale	Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement	juin-20	oct-20	L'étude finale n'a pas encore été publiée, le lien n'est pas encore disponible.



13, Avenue Ahmed Balafrej Souissi,
Rabat - Maroc

Tél. : +212 5 37 63 30 90

Fax : +212 5 37 63 30 89

onu.maroc@un.org

www.un.org.ma

Retrouvez-nous sur :

  @ONUMAROC